

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une foi

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES EAUX , FORETS, CHASSES ET DE LA CONSERVATION DES SOLS

INSPECTION REGIONALE DE SAINT-LOUIS

RAPPORT ANNUEL 2012



Janvier 2013

Sommaire

1. PRESENTATION DES ASPECTS GEOGRAPHIQUES DE LA REGION

- 1.1 Découpage administratif (départements, arrondissements, communes, communautés rurales)**
- 1.2 Données démographiques**
- 1.3 Relief, climat et sols**
- 1.4 Végétation**
- 1.5 Faune**
- 1.6 Pluviométrie, hydrographie**

2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL

- 2.1 Mission du service**
- 2.2 Organisation du service**
- 2.3 Partenaires au développement forestier**

3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

- 3.1 Domaine classé**
- 3.2 Domaine protégé**
- 3.3 Potentiel faunique**
- 3.4 Hydrographie**

4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER

- 4.1 Domaine classé.**
 - 4.1.1 Situation des carrières en forêts classées**
- 4.2 Domaine protégé.**
- 4.3 Potentiel faunique**
 - 4.3.1 Zone d'intérêt cynégétique**
 - 4.3.2 Réserves naturelles intégrales**
 - 4.3.3 Réserves naturelles spéciales.**
 - 4.3.4 Zones amodiées**
- 4.4 Hydrographie**

5. REALISATIONS DU SERVICE

5.1 Rappel des acquis majeurs de la région

5.2 Bilan des réalisations par composante thématique

5.2.1 Aménagements forestiers

5.2.2 Exploitations forestières

5.2.3 Protection des forêts

5.2.4 Reboisement et conservation des sols

5.2.5 Gestion de la faune

5.2.6 Information/sensibilisation

5.2.7 Formation

6. CONTENTIEUX

7. RECETTES FORESTIERES

8. EXECUTION DU BUDGET

9. ANALYSE DU BILAN

ANNEXES

ANNEXE 1 : SITUATION DU PERSONNEL

ANNEXE 2 : MATERIEL ROULANT

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

ANNEXE 4 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

ANNEXE 5 : PARTENAIRES DU SERVICE

1. PRESENTATION DES ASPECTS GEOGRAPHIQUES DE LA REGION

1.1 Découpage administratif (départements, arrondissements, communes, communautés rurales)

La région de Saint Louis couvre **19.034 km² soit 9,9% du territoire** et compte 3 Départements, 7 Arrondissements, 19 communes et 18 communautés Rurales.

DEPARTEMENTS	COMMUNES	ARRONDISSEMENTS	COMMUNAUTES RURALES
DAGANA (5 208 km ²)	Dagana Richard Toll Rosso Gaé Ross-Béthio Ndombo	NDIAYE	Ngnith
			Diama
			Ronkh
		MBANE	Bokhol
			Mbane
Total dép.	06	02	05
PODOR (12 947 km ²)	Podor Golléré Ndioum Niandane Mboumba Guédé Chantier Démette Galoya Toucouleur Aéré Lao Pété Bodé Lao Walaldé	CAS CAS	Méry
			Doumga Lao (ex Aéré Lao)
			Madina Diathbé
		GAMADJI SARE	Gamadji Saré
			Dodel
			Guedé Village
		THILE BOUBACAR	Fanaye
			Ndiayene Peindao
		SALDE	Mbolo Birane (ex Galoya)
			Boké Dialloubé (ex MBoumba)
Total dép.	12	04	10
SAINT LOUIS (879 km ²)	Saint Louis Mpal	RAO	Fass Ngom
			Ndiébène Gandiol
			Gandon
Total dép.	02	01	03
Total région	19	07	18

1.2 Données démographiques

Sur le plan démographique, La population de la région de Saint Louis est estimée à 834.840 habitants en 2008. Elle est composée de 408.566 hommes soit 48,9% du total et de 426.274 femmes qui représentent 51,1% de la population totale. Cette population est relativement jeune avec 56% des individus âgés de moins de 20 ans et 1/3 de la population masculine a moins de 9 ans. Cette population est inégalement répartie dans les trois départements avec des densités respectives de 292 hbts/km² pour Saint louis, de 44 hbts/ km² pour Dagana et de 27 hbts/km² pour Podor qui concentre 68% de la superficie de la région (Source : SES S.L 2008). Les principales ethnies de la région sont les Halpular, les Wolofs, les Soninkés, les Maures et es bambaras.

1.3 Relief, climat et sols

La région de Saint-Louis baigne dans un climat sahélien avec des influences soudaniennes au sud-ouest et maritime à l'ouest. Il est caractérisé par deux saisons :

- Une saison sèche plus longue qui s'étend de novembre à juin
- Une saison des pluies qui s'étend de juillet à octobre.

Son influence soudanienne est due aux différents vents qui soufflent à travers la région. Nous avons :

- L'alizé maritime qui souffle du nord-ouest de novembre à mai avec une durée beaucoup plus accentuée au niveau de la façade maritime. Ce vent frais et humide est à l'origine des basses températures enregistrées dans la région.
- L'alizé continental ou harmattan plus présent au nord-est, un vent chaud et sec, responsable des hautes températures enregistrées, occasionnant par conséquent une forte évapotranspiration. Il est beaucoup plus présent au niveau de la haute vallée, la moyenne et la zone sylvopastorale favorisant ainsi la formation de dune dans le nord de la région.
- La mousson, née de l'anticyclone de Sainte-Hélène, assez humide ne balaie qu'en août le nord-ouest de la région justifiant la tombée des pluies.

Le relief de la région de Saint-Louis est constitué de trois zones :

- La vallée constituée de dépression et des microreliefs par endroit,
- La zone sylvo-pastorale qui est d'une part sableuse et d'autre part latéritique,
- La zone des Niayes dans sa frange maritime, une zone dunaire. Les types de sols rencontrés sont essentiellement alluvionnaires, assez riches au niveau de la vallée que dans le delta avec une influence maritime. Il s'agit des Holladé – faut Holladé et Fondé. Dans la zone de transition entre le diéri et le walo, on rencontre un sol à texture sableuse et sablo-argileuse.

1.1 Végétation

La végétation est assez spécifique aux sous zones écogéographiques de la région. C'est ainsi que dans :

- La Haute Vallée du Fleuve Sénégal

Sur le plan de la végétation, les berges du Fleuve étaient occupées par la gonakeraie (**Acacia nilotica variété tomentosa**) qui constituait un couvert dense ; ce qui a favorisé le classement de beaucoup de massifs.

Acacia nilotica est l'espèce la plus représentative sur les sols argileux lourds. Sur les parties intermédiaires, il est associé à **Acacia albida**.

Dans certaines zones dégradées et partiellement inondées, on rencontre : **Indigofera oblongifolia** et **Borreria verticillata** avec quelques jeunes pousses de Gonakiés.

Sur les versants et les hautes levées, s'étendent des peuplements clairs de **Balanites aegyptiaca** avec la présence de quelques pieds isolés de **Bauhinia rufescens**.

La zone de transition est dominée par **Acacia raddiana**, **Ziziphus mauritiana**, **Balanites aegyptiaca** et **Acacia sénégale**.

- La Moyenne Vallée du Fleuve Sénégal

C'est dans cette zone qu'est concentré l'essentiel des massifs classés : 21 des 25 Forêts classées de Gonakiers de la partie Walo.

Les massifs forestiers de la Moyenne Vallée sont les plus touchés par la sécheresse, le surpâturage et la surexploitation des ressources. C'est ce qui explique son niveau de dégradation avancée.

-La Basse Vallée du Fleuve Sénégal

Cette sous zone se résume aux districts écologiques du Delta et du Lac de Guiers. On y distingue les principales formations forestières suivantes :

- ☐ la Rôneraie associée à la gonakeraie et quelques sujets de *Faidherbia albida* dans la Forêt Classée de Goumel (département de Dagana) ;
- ☐ La Steppe arbustive à ***Acacia raddiana*** sur les dunes vives ;

On y remarque également la prolifération de *Prosopis juliflora* devenu spontané, avec une distribution par zoochorie dans le Delta, de même que la présence de sols salés envahis par *Typha domingensis* ou *Typha australis*, *Azola africana*, *Pistia stratiote* et *Cyperus articulatus*

Le peuplement-relique de la mangrove a presque disparu, suite aux coupes clandestines intenses qui par endroits, compromettent toute forme de régénération.

Cette forte pression sur la mangrove est préoccupante compte tenu du rôle prépondérant que joue cette espèce sur le plan écologique notamment:

- ☐ La Protection contre les vagues, suite aux lâchers du barrage de DIAMA ;
- ☐ La Facilitation de la reproduction et du transit de certaines espèces migratrices (avifaune) ;
- ☐ Et le Repeuplement des zones de frayage des poissons et crustacés.

- Les Niayes

Dans la zone des Niayes, les différentes espèces rencontrées sont : ***Tamarix senegalensis*** dans les bas-fonds et au niveau des dunes ***Maetenus senegalensis***, ***Acacia adansonii***, ***Bauhinia rufescens*** et ***Ziziphus mauritiana***.

Cette zone abrite la Réserve de Faune de Gueumbeul (720 ha) et le Parc de la Langue de Barbarie (2000 ha), aire marine protégée de Saint-Louis.

- Le Ferlo Sableux

Cette zone subit une forte dégradation du couvert végétal suite au piétinement du bétail qui y est fortement concentré. La végétation est diversifiée et composée à majorité d'épineux. Les principales espèces sont: *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritiana*, *Boscia senegalensis*, *Acacia raddiana*, etc.

Le service forestier et ses partenaires fournissent beaucoup d'efforts pour l'entretien annuel des réseaux de pare-feu du Ferlo dans l'optique de sauvegarder le potentiel pastoral (ligneux et herbacé) de la zone.

1.2 Faune

La faune est essentiellement constituée de gibier d'eau et de petit gibier.

Pour le gibier d'eau, il est essentiellement composé d'oiseaux migrateurs qui viennent principalement d'Europe et du continent. Les densités les plus élevées sont observées généralement au mois de février.

Nous avons entre autres espèces d'avifaune ; les populations d'Anatidae, de charmant migrateur, de limicoles. Le degré de présence de ces espèces peut varier d'une année à l'autre.

En sus de l'avifaune migratrice, il faut également souligner au passage, que les espèces africaines (tourterelle à collier, tourterelle pleureuse, tourterelle maillée etc.) sont toujours abondantes. Le constat est le même pour les gangas, les pigeons de rônier.

La présence massive de phacochère est à noter au niveau de la région. Ces animaux constituent parfois des menaces sur les cultures au niveau de la vallée et sur les petits ruminants. La présence d'autres mammifères comme le chacal, le lièvre à oreille de lapin, les rats palmistes et beaucoup d'autres petits gibiers est notée.

Si l'on continue de préserver les parcs et réserves dans le delta tout en assurant une bonne gestion des rizières et des zones amodiées, on est en droit d'espérer la survie et le développement harmonieux de l'avifaune, car les parcs et réserves à eux seuls ne peuvent assurer comme zone d'habitat, de reproduction et de développement.

1.3 Pluviométrie et hydrographie

La pluviométrie de la région de Saint-Louis est irrégulière et enregistre suivant les années des quantités d'eau relativement faibles. Les hauteurs moyennes enregistrées pour la période 1993 à 2011 se situent entre 158,9 mm et 260 mm pour une durée comprise entre 14 et 21 jours de pluies (source DRDR, S.L). Pour l'année 2012 il a été enregistré une moyenne régionale de 223,7 pour une période s'étalant sur 18 jours. Il faut signaler que dans la région, les pluies sont enregistrées entre les mois de juin et octobre.

Au niveau de la région, les ressources en eau sont constituées des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les eaux de surface.

Les eaux de surface arrosant la région sont constituées principalement par le Fleuve Sénégal et ses principaux défluent (marigot de Doué, Taouey, Djovol, Gorom, Lampsar, Djeuss Ngalenka, Ngalam), du lac de Guiers, etc.

Avec la mise en service des barrages de Diama et Manantali, la région dispose présentement d'un potentiel important en eau de surface. En effet, le débit moyen interannuel du fleuve est de 732 m³/s soit un volume d'eau correspondant à 23 milliards de m³. Le lac de Guiers est une grande dépression de 50 km de long alimentée par le Fleuve Sénégal à travers le marigot Taouey qui a fait l'objet d'importants travaux de calibrage et de profilage destinés à accroître sa capacité de transit. Le lac est prolongé en aval par la Vallée du Ferlo qu'il alimentait avant la construction du barrage de Keur Momar SARR en 1956. Sa superficie est de 300 km² pour une capacité de stockage de 800.000 m³.

Les eaux souterraines

La région de Saint-Louis appartient au grand bassin sédimentaire sénégal - mauritanien d'âge secondaire et tertiaire. Ses eaux souterraines sont constituées des aquifères suivants :

- Le système aquifère profond constitué de sables et sables argileux du maestrichtien qui s'étend dans toute la zone sauf sur les affleurements du substratum et une mince bande de « biseau sec » en bordure de celui-ci, de quelques kilomètres seulement au moins, près du fleuve. La profondeur de cette importante nappe dite du Maestrichtien varie de 50 m environ au Nord à 250 m au Sud - Est. La salinité est faible à l'Est d'une ligne Ndoum - Linguère, mais forte vers le Nord - Ouest. Les débits d'exploitation des forages captant cette nappe varient de 20 m³/h à 110 m³/h.
- Le système aquifère du Continental Terminal se rencontre soit dans les sables sur la frange du Louis bordant la Vallée sur une largeur variable dont la profondeur moyenne est de 25 m environ soit dans les calcaires, marnes et grès de l'éocène dont la profondeur varie de 25 à 45 m environ.
- Le système aquifère superficiel constitué par les alluvions quaternaires de la Vallée où les nappes sont salées dans la zone située en aval de Ndoum. La profondeur moyenne de ces nappes est de 10 m environ.
- Le système aquifère discontinu de formations granitiques et métamorphiques du socle primaire dans la partie amont de la région.

2. PRESENTATION DU SERVICE FORESTIER REGIONAL

2.1 Mission du service

Le service régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis, à l'instar des autres inspections régionales est un démembrement de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols. L'Inspection forestière de Saint-Louis est appelée à mettre en œuvre la politique forestière définie par le gouvernement par le biais du ministère chargé des eaux et forêts. Cette politique se résume essentiellement à la gestion rationnelle des ressources forestières (ligneuses et fauniques, aussi bien dans le domaine classé que dans le domaine protégé en concert avec les collectivités locales. En sus, le service conseille le conseil régional dans sa politique de gestion des ressources forestières au niveau de la région. Il est par conséquent un des conseillers privilégiés des collectivités locales en matière de gestion de l'Environnement, notamment des ressources naturelles.

2.2 Organisation du service

Pour pallier le manque de personnel au niveau de l'Inspection régionale des Eaux et Forêts de Saint- Louis, une réorganisation interne est faite, tenant compte non seulement du personnel mais aussi des différentes thématiques composant les prérogatives du service.

- Il a à sa tête l'inspecteur, chef de service régional qui joue le rôle de manager de l'équipe régionale. Il dispose d'un adjoint appelé à l'assister et à le suppléer dans ses tâches. Il demeure son premier collaborateur.
- Les Chefs de Divisions : Ils sont les bras techniques de l'inspection. Ils élaborent et soumettent à l'appréciation de l'Inspecteur les dossiers relevant de leurs compétences.

Compte tenu du manque de personnel, l'Inspection de Saint-Louis s'est organisée en :

- **Division Reboisement et conservation des Sols**

Elle est chargée de coordonner et de suivre toutes les activités de reboisement et de conservation des sols menées par les membres de l'IREF, les populations locales, les collectivités locales et les ONG sur toute l'étendue de la région ;

- **Division Suivi, Evaluation, formation et sensibilisation.**

Le responsable de cette division s'occupe de la planification des activités, du suivi et de l'évaluation. Il est chargé également de la coordination des interventions en vue d'une exécution correcte. En résumé, La division suivi évaluation étant transversale, le responsable est appelé à travailler en étroite collaboration avec les responsables toutes les autres divisions pour une coordination. Il est le rapporteur des différentes informations et résultats d'activités de l'Inspection. Cette division est chargée non seulement de suivre et d'évaluer toutes les activités que mène le service sur l'étendue de la région, mais est appelée à élaborer des programmes de formation ou de sensibilisation portant sur toutes les thématiques composant la mission régalienne du service régional.

- **Division Aménagement et productions Forestières**

Son responsable assure la coordination de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement. Il suit toutes les activités liées à la production forestière. Dans la région l'essentiel de la production concerne les produits forestiers non ligneux et le ramassage du bois mort. Cette division est également chargée de l'étude, du traitement des dossiers de demandes de défrichement.

- **Division Protection des Forêts :**

Le responsable de cette division assure le suivi, la coordination des actions de lutte contre les feux de brousse, la prévention et la protection d'une manière générale des ressources forestières. Ainsi, il reste le coordinateur au niveau régional de la lutte contre les feux de brousse sous toutes ses formes.

- **Division Gestion de la faune :**

Elle est chargée de coordonner et de suivre la mise en œuvre des campagnes cynégétiques (petite chasse et le gibier d'eau) et les formes d'exploitations des ressources fauniques dans la région. Elle assure la supervision des inventaires fauniques et rend compte de toutes les activités menées dans ce domaine.

2.3 Partenaires au développement forestier

Nom des partenaires	Domaines de collaboration	Formes de collaboration avec le Service forestier
Collectivités locales	Appui conseil/appui budgétaire	Convention cadre/Protocole
Association pour le Développement des Trois Marigots	Gestion et conservation du patrimoine des trois marigots	Protocole d'accord
Projet biodiversité	Gestion de la biodiversité dans quatre sites (Diarra, Mbane, Gandon et Ndiael)	Protocole /Mission régalienne
PADIN	Gestion de la réserve de	Mission régalienne

	Ndiaël, aire centrale de la RBTDS	
AIV Gandon, Mbane, Diarra et Ndiaël	Appui conseil	Collaboration informelle
Services Parcs Nationaux	Gestion des aires protégées (Parcs Réserve de Guembeul et AMP)	Collaboration informelle
SAED	Travaux d'aménagement et de cartographie ; Conseils sur l'application des textes	Collaboration informelle
PGIES	Gestion des écosystèmes humides dans les CR de Gandon et Ndiébène Gandiol	Collaboration informelle
PASEF		Protocole d'accord DEFCCS
Amodiataires	Exploitation cynégétique	Collaboration informelle
SCL	Reboisement et conservation des sols	Protocole d'accord
Groupeement CSE/SOSETER	Plantations d'axes routiers sur la route nationale Saint louis - Rosso- Richard Toll et dans la voirie de Saint louis	Protocole d'accord

3. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

3.1 Domaine classé

Nom du massif forestier classé	Arrêté de classement	Superficie totale	Superficie boisée	Superficie dégradée	Superficie déclassée.	Superficie Sous contrat	Superficie empiétée	LOCALISATION	
								Département	Commune /CR
Richard-Toll	3227 du 06.06.51	738,5						Dagana	Commune Richard -Toll
Keur Mbaye	2272 du 07.09.33	2725						Dagana	Bokhol
Kharé (ile de Todd)	1927 du 03.08.59	1665						Dagana	Bokhol
Ndiaye	59215 du 27.08.59	200						Dagana	Diana
Maka Diana	3780 du 23.12.37	2290						Dagana	Diana
Naéré	1794 du 06.08.34	1600						Dagana	Ngnith
Thilène	272 du 07.02.35	2000						Dagana	Diana
Bokhol	1922 du 10.06.38	290						Dagana	Bokhol
Goumel	1923 du 10.06.38	190						Dagana	Bokhol
Guidakhar	1940 du 31.05.42	290						Dagana	Bokhol
Ndiaw	3262 du 16.04.41	390						Dagana	Ronkh et Richard-Toll
Six forages (R.Sylvo-Pastorale)	8110 du 01.11.53	5600						Dagana	Mbane

RSP Sagobé	7042 du 30.11.55	18000						Dagana	Mbane
Parc Forestier Richard-Toll	2880 du 12.04.54	20						Dagana	Richard-Toll
R.N.I Djovol	65065 du 26.02.62	03						Dagana	Ronkh
<i>Ndiaël (RSF)</i>	<i>65053 du 02.02.65</i>	<i>46550</i>						<i>Dagana</i>	Diana,
ZIC Richard- Toll	70542 du 16.05.70	17000						Dagana	Richard toll
Parc N.O.Djoudj	71411 du 21.03.72	16000						Dagana	Diana
ZIC Lac de Guiers	7234 du 21.03.72	28000						Dagana	Ndiaye et Mbane
ZIC du Djeuss	72325 du 21.03.72	62000						Dagana	Ndiaye et Diana
Mpal	3610 du 26.11.45	3202						ST Louis	Fass Ngom
Rao	99 du 14.01.39	300						ST Louis	Gandon
Mpal mérinaghen (RSP)	3578 du 16.08.46	5600						ST-Louis	Fass Ngom
Ndiawdouné	8110 du 01.11.53	30						ST-Louis	Gandon
Mouït	8110 du 01.11.53	4,37						ST-Louis	Ndiébene Gandiole
Périmètre gandiols	72347 du 21.03.72	3500						ST-Louis	Ndiébene Gandiole
P. N langue de Barbarie	-	2000						ST-Louis	Ndiébene Gandiole
R S F Geumbeul	-	720						ST-Louis	Ndiébene Gandiole
AMP St-louis	1408/04-11- 2004	49 600						ST-Louis	Saint Louis

Ndioum Diéri	1127 du 22.05.36	9900		7990	0	0	100	Podor	Commune Ndioum et CR Gamadji Sarré
Amboura	1130 du 04.04.36	2550						Podor	CR Ndiayène Peindao
Mama Togni	577 du 14.02.36	165						Podor	CR Ndiayène Peindao
Lam Nadié	«	1650						Podor	CR Ndiayène Peindao
Ndioum Walo	97 du 12.01.39	2690						Podor	CR Gamadji Sarré
Ndiawara	2572 du 16.08.39	790						Podor	CR Guédé village
Thiélao	2694 du 31.07.41	2940						Podor	CR Gamadji Sarré
Lam Nayo	2695 du 31.07.41	140						Podor	CR Ndiayène Peindao
Dara Salam	2696 du 31.07.41	140						Podor	CR Fanaye
Ndiayac	2697 du 31.07.41	630						Podor	CR Fanaye
Ngaoulé	2232 du 22.06.42	505				75		Podor	C R Guédé village
Golette	2232 du 22.06.42	564						Podor	CR Fanaye

Diarra	4437 du 16.12.42	3000				40		Podor	CR Gamadji Sarré
Goumel Niandane	3188 du 04.09.43	225				30		Podor	CR Ndiayène Peindao
Koppé	2663 du 10.07.47	190						Podor	CR Gamadji Sarré
Lahel	2663 du 10.07.47	156						Podor	CR Gamadji Sarré
Donaye	2663 du 10.07.47	338						Podor	CR Guédé village
Serpoli	2663 du 10.07.47	661						Podor	CR Gamadji Sarré
Mboyoy	2663 du 10.07.47	384						Podor	CR Guédé village
Vava	2663 du 10.07.47	208						Podor	CR Gamadji Sarré
Boki	4361 du 22.09.48	1130						Podor	CR Doumga Lao (Ex aéré Lao)
Oualaldé	4362 du 22.09.48	500						Podor	CR Doumga Lao (Ex aéré Lao)
Walla	4363 du 22.09.48	300						Podor	<i>CR Boké Dialloubé (ex Mboumba)</i>
Six	8110 du	224400						Podor	<i>Dodel, Fanaye, Ndiayène Pendao,</i>

forages(RSP)	01.11.53								<i>Guédé Village, Doumga Lao(Aéré Lao), Mbane</i>
Sagobé (RSP)	7042 DU 30611655	21000						Podor	Fanaye, Mbane
Ferlo Nord (RSP)	2327 du 21.03.72	137000						Podor	<i>Mbolo Birane (ex Galoya), Boki Dialloubé, Doumga lao</i>

Nombre total de massifs : 56

Total superficie forêts classées de la région : 700 663,87 ha

Taux de classement : 34,7 %

Taux de boisement :.....%

Taux d'empiètement%

3.2 Domaine protégé

Nom du massif	Superficie	Objet d'une délibération (oui/non)	Superficie boisée	LOCALISATION	
				Département	Commune/CR
Site biodiversité de Mbane	36 000	oui		Dagana	Mbane
Site biodiversité de Diarra	10000 ha Cf FC Diarra	oui		Podor	Gamadji sarré et Dodel
Site biodiversité de Ndiaël	46 550	oui		Dagana	Ndiaye
Site biodiversité de Gandon	11 106	N°03/CRG/ARR/RA du 26 juillet 2006		ST-Louis	Gandon
Aire du patrimoine régional des 3 marigots	30 000	N°10/CRSL/PR/SG du 13-7-2007 Approuvé N°180GRSL/AD du 18-10-2007		St-Louis et Dagana	Gandon, Fass Ngom et Diama
Réserve naturelle communautaire de Gandon	2000	N° 05/CRG du 16-7-2003		St-Louis	Gandon

Seuls les massifs qui font objet d'une gestion organisée en concertation avec les populations ont été retenus dans ce tableau ci-dessus.

Le site biodiversité du Ndiaël se confond à la réserve spéciale de faune du même nom. Pour le site de Diarra, il couvre la forêt classée de 3000 ha du même nom d'où 6000 ha en zone terroir.

Nombre total de massifs : **05**

Total de la superficie des forêts du domaine protégé de la région **89 106 ha**

Taux de boisement hors forêts classées : **4,7%**

3.3 Potentiel faunique

La région de Saint-Louis regorge d'importantes ressources fauniques constituées essentiellement d'avifaune migratrice, de petits gibiers et de gibier d'eau. Ce potentiel est en dynamique au cours de l'année compte tenu du caractère migrateur de l'essentiel de l'avifaune.

Les densités les plus élevées sont observées généralement au mois février-mars. Entre autres populations aviaires rencontrées, nous notons :

- les populations d'anatidae,
- des charmants migrants,
- des tourterelles de bois,
- des limicoles plus abondant durant la période de semis (mars,avril).

Il faut également souligner au passage, que les espèces africaines (**tourterelle à collier, tourterelle pleureuse, tourterelle maillée etc.**) sont toujours abondantes et n'appellent pas de remarques particulières. Le constat est le même pour les gangas, les pigeons de rônier, le phacochère et le **lièvre** à oreille de lapin. La population la plus remarquable en ce qui concerne les mammifères reste celle des phacochères qui constituent par endroit des menaces réelles pour les cultures.

Ce potentiel faunique fait de la région de Saint-Louis, une région de chasse qui se justifie par l'abondance de zones amodiées très fréquentées en période de chasse. Cette activité de chasse attire énormément des touristes. Le potentiel faunique est cependant un facteur touristique intéressant, engrangeant des recettes aussi bien pour les privés amodiataires et hôtelières, les populations locales que pour l'Etat.

Dans le cadre du suivi de la faune aviaire, des dénombrements sont effectués dans le Delta du fleuve sénégal. Ce décompte est fait mensuellement dans la réserve de Ndiaël qui est sous contrôle de la Direction de Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols.

Les résultats du décompte annuel des oiseaux 2012 – 2013 n'est pas encore disponible.

3.4. Hydrographie

Le potentiel hydrographique de la région de Saint-Louis est l'un des plus importants du pays.

Ces eaux de surface sont constituées par le fleuve Sénégal avec ses nombreux affluents, le lac de Guiers et la vallée du Ferlo. Les principaux affluents sont : le marigot de Doué, Taoué, Dolol, Gorom, Lampsar, Djeuss Ngalenka, Ngalam. En sus des affluents du fleuve, nous notons la présence massive de mares.

Cet important réseau hydrographique fait de la région, le poumon agricole du pays, ce qui justifie les aménagements au niveau de la vallée en vue des cultures irriguées.

Ce réseau a également favorisé l'implantation de parcs et réserves de faune. Il joue un rôle déterminant dans la préservation de la biodiversité de la région, rendant possible l'introduction de l'arbre dans les champs sous forme de brise vent.

Cependant avec les aménagements hydro-agricoles, ce réseau a favorisé le déboisement massif d'importantes formations forestières notamment dans le domaine protégé pour les besoins de l'agriculture.

Si le reboisement est une activité menée seulement en hivernage dans la majeure partie du pays, à Saint-Louis, grâce à ce réseau hydrographique, le reboisement est mené durant toute l'année notamment sous forme d'introduction de l'arbre dans et autour des périmètres irrigués villageois. Et bien que la région

soit sahéenne, des reliques et des peuplements assez denses sont enregistrés par endroits le long des cours d'eau

4. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT FORESTIER

Jadis, des projets ont entrepris des aménagements de massifs forestiers dans la région. Ces formations forestières sont essentiellement des gonakiers se trouvant au niveau de la vallée. Les plans d'aménagement n'ont pas été mis en œuvre et méritent une actualisation par une revue de leur état.

De ce fait, il est difficile, en dehors de la forêt classée de Diarra de parler de formations forestières aménagées dans la région

C'est en vue de restaurer les massifs dégradés qui caractérisent l'état général des formations forestières que la région de Saint-Louis est fermée à l'exploitation par arrêté **N° 01994/MDRH/DEFCCS/BSGEF du 25/ 02/ 1990**. Cependant, l'exploitation clandestine est par endroits notée, à travers la coupe des Prosopis à des fins de bois de chauffe et de carbonisation. Les peuplements de gonakier méritent un traitement sylvicole afin d'améliorer leur état et de penser au renouvellement de certaines plantations.

Avec le développement de la riziculture, corollaire des aménagements hydro-agricoles, la mise en œuvre de la GOANA qui s'est traduit par la ruée des promoteurs vers les terres ont occasionné une hausse notable des défrichements impactant négativement sur le domaine protégé de la région. Malgré les recommandations faites dans le but d'atténuer l'effet du déboisement à travers la mise en place de brise vent, on enregistre une réduction du couvert végétal au profit des exploitations agricoles.

IL faut cependant noter que des actions ponctuelles sont menées au niveau de 04 forêts classées sous forme de microprojets, grâce au soutien du Programme Compact du PMF/FEM. De même, le projet biodiversité mène des actions dans certaines forêts riveraines à leur zone d'intervention (F.C Diarra, F.C Rao).

4.1 Domaine classé

Nom du massif forestier	Phase de pré-aménagement	Plan d'aménagement	Réalisation plan d'aménagement	Observations
Richard-Toll	C	NON	Non	
Keur Mbaye	C	Non	Non	
Kharé (île de Todd)	C	Non	Non	
Ndiaye	C	Non	Non	
Maka Dama	C	Non	Non	
Naéré	C	Non	Non	
Thilène	C	Non	Non	
Bokhol	C	Non	Non	
Goumel	C	Non	Non	
Guidakhar	C	Non	Non	
Ndiaw	C	Non	Non	
Six forages	C	Non	Non	

(R.Sylvo-Pastorale)				
RSP Sagobé	C	Non	Non	
Parc Forestier Richard-Toll	C	Non	Non	
Djovol (R.N I)	C	Non	Non	
Ndiaël (RSAF)	C	Non	Non	
ZIC Richard-Toll	C	Non	Non	
Parc N.O.Djoudj	C	Non	Non	
ZIC Lac de Guiers	C	Non	Non	
ZIC du Djeuss	C	Non	Non	
Ferlo Nord (RSP)	C	Non	Non	
Mpal	C	Non	Non	
Rao	C	Non	Non	
Mpal mérinaghen (RSP)	C	Non	Non	
Ndiawdouné	C	Non	Non	
Mouït	C	Non	Non	
Périmètre gandiolais	C	Non	Non	
P. N langue de Barbarie	C	Non	Non	
R S F Geumbeul	C	Non	Non	
AMP St-louis	C	Non	Non	
Ndioum Louis	C	Non	Non	
Amboura	C	Non	Non	
Mama Togni	C	Non	Non	
Lam Nadi	C	Non	Non	
Ndioum Walo	C	Non	Non	
Ndiawara	C	Non	Non	
Thiélao	C	Non	Non	
Lam Ngua	C	Non	Non	
Dara Salam	C	Non	Non	
Ndiayao	C	Non	Non	
Ngaoulé	C	Non	Non	
Golette	C	Non	Non	
Diarra	C	Non	Non	
Goumel Niandane	C	Non	Non	
Koppé	C	Non	Non	
Sabel	C	Non	Non	
Louis	C	Non	Non	
Serpoli	C	Non	Non	
Mboya	C	Non	Non	

Vava	C	Non	Non	
BOKI	C	Non	Non	
Oualaldé	C	Non	Non	
Walla	C	Non	Non	
Six forages (RSP)	C	Non	Non	
Sagobé (RSP)	C	Non	Non	
Ferlo Nord (RSP)	C	Non	Non	

4.1.1 Situation des carrières en forêts classées.

Nom du massif	Nom de la carrière	Propriétaire ou Exploitant	Superficie affectée	Superficie occupée	Convention d'autorisation du service des mines	Arrêté du Ministère en charge des Forêts Classées	Présence d'un protocole (oui/non)	Dernière date d'évaluation du protocole	Etat de l'évaluation (satis./non satis.)

Dans la base de données de l'inspection régionale, aucune carrière n'est notée dans une forêt classée.

4.2 Domaine protégé

Nom du massif	Phase de pré aménagement	Plan De Gestion Ou D'aménagement	Réalisation Plan De Gestion Ou D'aménagement	Observations
Site biodiversité de Mbane	C	Oui	Oui	Mis en défens,
Site biodiversité de Diarra	C	Oui	Oui	Traitements sylvicole, semis direct, enrichissement
Site biodiversité de Ndiaël	C	Oui	Oui	Mis en défens, réhabilitation habitats, pare feu,
Site biodiversité de Gandon	C	Oui	Oui	Traitements sylvicoles, mis en défens, RNA
Aire du patrimoine régional des 3 marigots	C	Oui	Oui	Création de bois villageois, mis en défens, RNA, création Aire et monument naturels, fonçage de puits, etc.
Réserve naturelle communautaire de Gandon	C	Oui	Oui	Régénération et reboisement mangrove, reboisement, RNA, gestion mutuelle

L'essentiel des actions retenues dans les plans de gestion vise la restauration de la biodiversité du site. Entre autres actions nous notons la mise en défens, la régénération naturelle assistée, la gestion du pâturage, l'entretien des pare-feux, la sensibilisation sur les feux de brousse et des actions de semis direct avec comme espèce le *seing*. Il faut cependant noter que la règle locale de gestion est appliquée au niveau de ces sites.

Nb : Décrire le modèle d'aménagement (ou de gestion) participatif retenu ou (exécuté)

Si des documents pertinents existent, les mettre en annexe. Une copie de chaque plan de gestion ou d'aménagement devra être archivée.

4.3 Potentiel faunique

Le potentiel faunique dans la région est assez important il est composé principalement de gibier d'eau et de gibier de petite chasse. La présence de 18 zones amodiées reste un indicateur sûr pour ce qui concerne l'importance du potentiel faunique régional.

Pour le gibier d'eau on trouve :

- Sarcelles d'été,
- Des oies (Gambie et d'Egypte),
- Dendrocygnes (veuf et fauve),
- Canards,
- Bécassines (sourd et pinthe),
- Barges à queue noire,
- Chevaliers (combattant, guiguettes, gambettes, arlequin,...)
- Bécasseaux,
- Echasse blanche

Pour la petite chasse, on trouve :

- Lièvre à oreille de lapin,
- Phacochère,
- Gangas,
- Tourterelles (à collier, pleureuse, des bois, maillée du cap, maillée),
- Pigeon rônier.

4.3.1 Zone d'intérêt cynégétique

(Rappeler de manière succincte les grands principes de la ZIC)

Nom	localisation	Superficie	Principales espèces	Observations

4.3.2 Réserves naturelles intégrales

La région de Saint-Louis dispose d'une (1) seule réserve naturelle intégrale. C'est une aire constituant une collection représentative de formation naturelle, classée pour des raisons écologique ou scientifique.

Les opérations de chasse, de culture, d'exploitation, de pâturage ou d'aménagement y sont interdites.

Nom	Localisation	Superficie	Principales espèces	Observations
RNI Diovol	Dagana/CR Ronkh	03 ha	<i>Borassus aethiopium</i> , <i>Acacia nilotica</i>	

4.3.3 Réserves naturelles spéciales

On note trois (3) réserves spéciales dans la région de Saint-Louis dont une à cheval entre Podor et la région de Matam. Pour des raisons touristiques et écologiques, ces trois aires sont classées avec restriction de la chasse, capture d'animaux, d'exploitation des végétaux, des produits du sol comme du sous- sol et la réalisation des infrastructures à des fins touristiques, scientifiques et écologiques.

Nom	localisation	Superficie	Principales espèces	Observations
Geumbeul (faune)	Saint-Louis/ CR Ndiébène Gandioul	720 ha	Avifaune, Antilope, gazelle dorcas, Oryx, Tortues terrestres, Singes, Phacochères	réserve clôturée
Ndiaël (avifaune)	Dagana/ CR Ngnith, Diam et Ronkh	46 550 ha	Avifaune, Phacochères, Singes, petits gibiers	Pas de clôture
Ferlo Nord (Faune)	Podor/CR Mbolo Birane	137 000 ha	Gazelles, Phacochère, petits gibiers, Avifaune, tortues	Pas de clôture

NB : La réserve spéciale de Geumbeul est gérée par la Direction des Parcs Nationaux.

4.3.4 Zones amodiées

Les zones amodiées sont des superficies du domaine protégé louées à des privés appelés amodiataires en vue d'une exploitation cynégétique. Pour participer et exercer ses activités cynégétiques pour une campagne donnée, l'amodiataire doit s'acquitter de la taxe d'amodiation à 35 F/hectares, une licence d'exploitation à 300 000F en sus d'au moins deux attestations de pisteurs (10 000F par attestation). Et pour l'exercice de la chasse, des permis ou taxes d'abattage sont payés en fonction d'une part de la catégorie de chasseur et d'autre part du type de chasse.

Nom	Localisation CR	Superf (Ha)	Amodiataire	Date d'octroi ou renouvellement	Délimité e/ Bornée	Pancartée	Cartographié e
Débi	Diamas	7.500	Association de chasse et tir du Sénégal (A.C.T.S)	CC /5 ans		Oui	
3 marigots Nord	Gandon, Fass Ngom et Diamas	10.000	Association de chasse et tir du Sénégal	CC /5 ans		Oui	
3 marigots Sud	Gandon, Fass Ngom et Diamas	10.944	René Bancal	CC /5 ans		Oui	
Djeuss Nord	Diamas	20.000	Mounir Bourgi	CC /5 ans		oui	
Djeuss Sud	Diamas	20.000	SCIT (Christiane Simard)	CC /5 ans		Oui	
Caïman	C.R Diamas	15.000	HBK /Investissement	CC /5 ans		Oui	
Lac de G.Ouest	C.R de Mbane, Gaya et Diamas	20.000	Alain Daniel	CC /5 ans		Oui	
Ronkh	C. R Ronkh	10.000	Daouda KA	CC / 2 ans		oui	
Lac de G.Est	C.R de Mbane	10.000	Alain Daniel	CC / 2 ans		Oui	
Guédé Village	C.R de G.village et Gamadji saré	20.000	René Bancal	CC /5 ans		Oui	
Ngalanga	C.R de Ndiayène Pendao et Fanaye	15.000	GIE /Ngalenka Nature	CC /5 ans	oui	Oui	non
Ndiawar kassack	C.R de Ronkh	20.000	GIE Koleré	CC /5 ans		oui	
R.Béthio	C.R Diamas	15.000	Mamadou Guèye	CC / 2 ans		Oui	
Bantou	C.R Dodel	20.000	GIE Compagnie de la brousse	CC /5 ans		Oui	
Mbane	C.R de	10.000	Laurent Jean	CC /5 ans		Oui	

	Mbane		Yves				
Thiagar	C.R de Ronk	8.000	Bruno Cambier	CC / 2 ans		oui	
Excdt.Dj. N. S.	C.R Rosse Béthio	16.500	Alioune Sow	CC /5 ans		Oui	
Nder G.Sud	C.R Rosse Béthio	10.000	Alain Béllasé	CC / 2 ans		Oui	

4.4 Hydrographie

Le potentiel hydrographique de la région de Saint-Louis est l'un des plus importants du pays.

Ces eaux de surface sont constituées par le fleuve sénégal avec ses nombreux affluents, le lac de guiers et la vallée du ferlo. Les principaux affluents sont : le marigot de Doué, Taouey, Dolol, Gorom, Lampsar, Djeuss Ngalenka, Ngalam. En plus des affluents du fleuve, nous notons la présence massive de mares.

Cet important réseau hydrographique fait de la région, le poumon agricole du pays, ce qui justifie les aménagements au niveau de la vallée en vue des cultures irriguées. Ce réseau a également favorisé l'implantation de parcs et réserves de faune et forestiers. Il joue un rôle déterminant dans la préservation de la biodiversité de la région, rendant possible l'introduction de l'arbre dans les champs sous forme de brise vent. Il est le facteur principal qui justifie la présence massive d'avifaune migratrice en saison froide.

Cependant avec les aménagements hydro-agricoles, ce réseau a favorisé le déboisement massif d'importantes formations forestières notamment dans le domaine protégé pour les besoins de l'agriculture.

5. REALISATIONS DU SERVICE

5.1 Rappel des acquis majeurs de la région

L'intervention des projets forestiers comme: le PROGONA, le PROWALO, le PRENIMA , le PAPF et récemment le projet Biodiversité Sénégal/Mauritanie.

Ces projets ont permis:

- Régénération de la gonakeraie le long de la vallée du fleuve Sénégal ;
- Mise en place d'infrastructures pérennes (bâtiment à usage de bureau à podor, Ndioum, et Saint louis) profitant actuellement au service ;
- Renforcement des capacités des agents et autres acteurs des différents projets (bourses de formation, stages, voyage d'études, etc.) ;
- La réhabilitation de pare feu surtout dans le Département de Podor.

5.2 Bilan des réalisations par composante thématique

5.2.1 Aménagements forestiers

Domaine classé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Intrants /Input			Origine du budget	Observations
			Prévus	Reçus	Utilisés		
Rao							
Goumel	plantations conservatoire et régénération naturelle assistée	03 ha d'enrichissement					
Diarra	Traitement sylvicoles, semis direct, enrichissement	50 ha d'enrichissement					Réalisé par l'AIV de Diarra
Ngaoulé	Enrichissement	03 ha d'enrichissement (semi à la volée)					Réalisé par CIV de Thioffy, de Souïma et de Ngaoulé

Domaine protégé

Nom du massif	Opérations planifiées	Opérations réalisées	Intrants /Input			Origine du budget	Observation
			Prévus	Reçus	Utilisés		
Site biodiversité de Gandon							

5.2.2 Exploitations forestières

Exécution de l'exploitation du charbon de bois contractualisé.

Nom du massif	ZA	Nbre organismes	Possibilité octroyée	Quantité exploitée	Quantité déposée	Quantité non exploitée	Taxes perçues par l'Etat	Montant versé au fonds d'aménagement	Montant reversé aux employés	Observations
Total										

Exécution de l'exploitation du charbon de bois contractualisé par les producteurs locaux

Nom du massif	ZA	Nbre d'OCB	Possibilité octroyée	Quantité exploitée	Quantité déposée	Quantité non exploitée	Revenus monétaires	Montant versé au fonds d'aménagement	Montant reversé aux employés	Observations
Total										

Circulation du charbon de bois, du bois de chauffe et du bois d'artisanat à partir des zones de production

Destinations	Charbon de bois		Bois de chauffe		Bois d'artisanat	
	Nbre camions	Quantité (en qx)	Nbre camions	Quantité (en st)	Nbre camions	Quantité (en st)
Total						

Charbon de bois et bois de chauffe et autres en provenance des zones de production (Kolda et Tamba)

- **Charbon de bois et bois de chauffe en provenance des zones de production (Kolda et Tamba)**

Trimestres	1 ^{er} Trimestre	2 ^e Trimestre	3 ^e Trimestre	4 ^e Trimestre	Total
Produits					
Charbon (qx)	12175	20415	9140	8650	
Pieds de dimb	01	05	00	00	
Pieds de kapokier	03	00	00	00	
Pieds de linke (nb)	10	22	00	03	
Pieds de cailcedrat	38	28	30	04	
Bois de service (m ³)	132	84	115 ,5	62,6	
Bille de tomboiro	00	01	00	00	
Bille de cailcedrat	00	00	21	17	

Billons de véne (nb)	00	170	00	00	
Meubles en dimb	00	00	00	02	
Meubles en véne	02	00	03	25	
Crinting (nb)	600	60	00	500	
Epérons (nb)	35	98	29	95	
Madrier en bois rouge	00	23	00	00	
Fonds de Pirogue (nb)	26	37	12	07	

- **Autres produits forestiers contrôlés et enregistrés aux Postes de contrôle de Khor et Leybar**

Trimestres	1 ^{er} Trimestre	2 ^e Trimestre	3 ^e Trimestre	4 ^e Trimestre	Total
Produits					
Bois mort (st)	477	205	105	124	
Balai simple (U)	14700	7900	2900	11600	
Balais à manche (U)	1350	0	850	380	
Pain de singe (kg)	28830	19615	7260	5100	
Nététou (kg)	2750	4600	4130	1650	
Ditakh (kg)	0	0	1500	2000	
Madd	0	235322	22150	00	
Piment noir (kg)	1200	600	00	1000	
Huile de palme (L)	1480	8740	10000	11220	
Régime de rônier(U)	0	0	00	10	
Feuille rônier (kg)	1300	1700	2400	2050	
Feuille de quinquéliba	340	40	575	540	
Feuille de baobab (lalo)	03 colis	60	60	400	

Racines (kg)	0	0	600	00	
Karité (kg)	420	306	300	90	
Gingembre (kg)	120	680	2250	1550	
Jujube (kg)	533968	0	199621	145438	
Solom (kg)	0	1720	24050	6500	
Oule (kg)	0	4270	200	00	
Gowé (kg)	66998	46400	37430	39620	
Diguidié (kg)	62110	11060	19565	44940	
Gomme arabique (kg)	0	0	00	1470	
Gomme comniphora	0	0	100	710	
Laydour	200	300	100	00	
Tamarin (kg)	29695	28060 +20 T	8000	30	
Paniers PM (U)	0	21	00	10	
Paniers GM (U)	0	0	00	134	
Nattes en typha (U)	80	60	15	45	
Cure -dents (kg)	0	0	700	250	
Sump	3885	19945	0	0	
Gousse de Nep Nep	500	300	0	0	
konkoron	3500	3500	0	0	
Boudin	0	250	0	0	
Mounass	0	100	0	0	

Exécution du quota de bois d'œuvre

Scieries	Espèces											
	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu	pieds	Revenu
Total												

Bois d'œuvre local en provenance des zones de production

	Zone de provenance					
Espèce (en nbre de pieds)						

Exécution quota bois d'artisanat à usage de sculpture

Espèces	Nbre d'artisans	Nombre de stères	Revenu
Total			

Exécution du quota de bois de menuiserie

Espèces	Nbre d'artisans	Nombre de pieds	Revenu
Total			

Exécution quota bois de service

Espèces	Nbre de permis délivrés	Nombre d'unités exploitées	Revenu
Total			

Suivi du bois de chauffe accordé à titre gratuit

Nbre de permis délivrés	Nombre de stères accordés	Nombre de stères exploités	Observation
Total			

Suivi du bois importé par société et par pays d'importation

[illegible]

Exploitation locale des produits forestiers non ligneux

Type de produits	Quantité exploitée (kg)	Prix Unitaire	Revenu (F CFA)
Gowé		15	3 029 330
Pain de singe		15	559 350
Tamarin		15	3 300
Soump		15	7 144 080
Jujube		15	3 276 545
Ndiandam		15	
Laydour		15	44 900
Diguidié		70	3 172 705
Dankh		15	000
Gousse Acacia raddiana		15	000
Gousse Neb neb		15	7500
Huile de palme		50	000
Gomme arabique		40	247 940
Gomme commiphora		15	195 000
Tamarin		15	3 300
Natte gm		200	23 000
Natte pm		150	38 450
Feuilles baobab		600	4 800

Importation des produits non ligneux et d'artisanat.

Nature	Pays d'importation			

Nb : préciser entre parenthèse l'unité utilisée pour chaque article

Produits non ligneux et d'artisanat exportés

Nature	Pays d'exportation			

Suivi des filières des produits forestiers non ligneux

Acteurs	Localisation	Produit exploité	Lieu de production	Marge brute d'exploitation

Niveau de développement des filières

Acteurs	Existence d'un contrat/protocole avec entreprise de transformation	Nom de l'entreprise

L'exploitation des produits forestiers non ligneux n'est pas organisée dans la région compte tenu de son importance moindre, ce qui justifie l'absence de filière de produits forestiers non ligneux.

Cependant certains produits comme le jujube, le gowé et le diguidé méritent une attention particulière vue leur importance. Une meilleure approche de leur exploitation est à envisager dans les prochaines années.

Acteurs	Plan d'affaire (oui/non)	stratégie marketing (oui/non)	Existence convention locale (oui/non)

Formation des filières

Acteurs	Formations reçues	Structures formatrices

5.2.3 Protection des forêts

Activités des comités de LCFB

Cette année aucun comité de lutte n'a été crée par contre **87 comités sont redynamisés**. Pour l'équipement, aucune réalisation n'a pu être faite du fait du manque de dotation et de moyens. Le tableau ci-dessous résume la situation de la région.

Nom du comité	Localisation (Département)	Date de création	Nombre membres	Activités Réalisées	Niveau d'équipement	Origine du budget
Niassanté	Dagana		35	Sensibilisation	Faible à nul (aucune dotation)	
Diaglè	Dagana		70	Sensibilisation	Faible à nul (aucune dotation)	
Thiago	Dagana		46		Faible à nul (aucune dotation)	
Mbilor diéri	Dagana		35		Faible à nul (aucune dotation)	
Gallo djima	Dagana		23		Faible à nul (aucune dotation)	
Penda yayaké	Dagana		61		Faible à nul (aucune dotation)	
Demba sira	Dagana		22		Faible à nul (aucune dotation)	
Saré lamou	Dagana		29		Faible à nul (aucune dotation)	
Ngoundodj	Dagana		17		Faible à nul (aucune dotation)	
Nguéleforel	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Belly namary	Dagana		42		Faible à nul	

					(aucune dotation)	
Yelour	Dagana		17		Faible à nul (aucune dotation)	
Sagobé	Dagana		25		Faible à nul (aucune dotation)	
Diamadiaré	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Koyel	Dagana		12		Faible à nul (aucune dotation)	
Gade ndiack fall	Dagana		10		Faible à nul (aucune dotation)	
Windou Samba	Dagana		50	Sensibilisation	Faible à nul (aucune dotation)	
Gade Abasse	Dagana		10		Faible à nul (aucune dotation)	
Keba	Dagana		15		Faible à nul (aucune dotation)	
Male	Dagana		36		Faible à nul (aucune dotation)	
Foss	Dagana		40		Faible à nul (aucune dotation)	
Mbelogne	Dagana		18		Faible à nul (aucune dotation)	
Singoudiéri	Dagana		45		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndiakhaye	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Saneithe	Dagana		31		Faible à nul (aucune dotation)	
Lewa	Dagana		30		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndiack Fall	Dagana		58		Faible à nul (aucune dotation)	
Pathé Badio	Dagana		82		Faible à nul (aucune dotation)	
Diamaguène	Dagana		26		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndouboulène	Dagana		42		Faible à nul (aucune dotation)	
Mare	Dagana		51		Faible à nul (aucune dotation)	
Bokhol	Dagana		50	Sensibilisation	Faible à nul (aucune dotation)	
Touc djidiéri	Dagana		18		Faible à nul (aucune dotation)	
Mapoudj	Dagana		22		Faible à nul (aucune dotation)	
Mery	Dagana		30		Faible à nul (aucune dotation)	
Keur mon Ibu	Dagana		25		Faible à nul (aucune dotation)	
Bellel ngélokh	Dagana		24		Faible à nul (aucune dotation)	
Témèye	Dagana		12		Faible à nul (aucune dotation)	
Pomo	Dagana		35		Faible à nul (aucune dotation)	
Niassène	Dagana		25		Faible à nul (aucune dotation)	

Ndogal	Dagana		37		Faible à nul (aucune dotation)	
Alwa Thiam	Dagana		24		Faible à nul (aucune dotation)	
Génio walo	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Assitoye	Dagana		24		Faible à nul (aucune dotation)	
Yamane	Dagana		21		Faible à nul (aucune dotation)	
Ngnith	Dagana		37		Faible à nul (aucune dotation)	
Nder	Dagana		22		Faible à nul (aucune dotation)	
Dialang	Dagana		15		Faible à nul (aucune dotation)	
Diokhor	Dagana		28		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndelle	Dagana		29		Faible à nul (aucune dotation)	
Gandiaye	Dagana		25		Faible à nul (aucune dotation)	
Mboltogne	Dagana		21		Faible à nul (aucune dotation)	
Malla	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Naéré	Dagana		31		Faible à nul (aucune dotation)	
Dinguai	Dagana		28		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndiol	Dagana		22		Faible à nul (aucune dotation)	
Thilène	Dagana		23		Faible à nul (aucune dotation)	
Bély namary	Dagana		18		Faible à nul (aucune dotation)	
Roubaline	Dagana		24		Faible à nul (aucune dotation)	
Gouye narre	Dagana		15		Faible à nul (aucune dotation)	
Khouma guedj	Dagana		15		Faible à nul (aucune dotation)	
Keur abdalah	Dagana		21		Faible à nul (aucune dotation)	
Netty yone	Dagana		17		Faible à nul (aucune dotation)	
Pakh	Dagana		22		Faible à nul (aucune dotation)	
Hagard	Dagana		14		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndiatène	Dagana		13		Faible à nul (aucune dotation)	
Khor	Dagana		15		Faible à nul (aucune dotation)	
Colona	Dagana		17		Faible à nul (aucune dotation)	
Toleu	Dagana		12		Faible à nul (aucune dotation)	
Diawar	Dagana		14		Faible à nul	

					(aucune dotation)	
Mboundoum	Dagana		17		Faible à nul (aucune dotation)	
Kheun	Dagana		18		Faible à nul (aucune dotation)	
Wassoul	Dagana		21		Faible à nul (aucune dotation)	
Keur mbaye	Dagana		19		Faible à nul (aucune dotation)	
Ndiawdoune	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Diawlodji	Dagana		13		Faible à nul (aucune dotation)	
Sourowaré	Dagana		20		Faible à nul (aucune dotation)	
Tatqui	Podor	1980	123	Sensibilisa	Néant	
Ganina	Podor	1980	20	«	«	
Mbiddi	Podor	1980	110	«	«	
Namarel	Podor	1980	105	«	«	
Yaré-Lao	Podor	1980	130	«	«	
Adji-bali	Podor	1980	80	«	«	
Gaye-Kaddar	Podor	1980	75	«	«	
Ndiayène Peulh	Podor	1980	140	«	«	
Mbolo Birane	Podor	1980	70	«	«	
Boki Dialoubé	Podor	1980	72	«	«	
Total				''		

Ouverture de pare-feu

L'ouverture et la réhabilitation des pare feux sont deux activités nécessaires dans le cadre de la lutte préventive en ce sens que si la première permet de réduire l'avancée d'un feu, l'autre permet de pérenniser sa fonction de prévention. Ce travail est réalisé avec l'appui des partenaires au développement intervenant dans la zone. Les populations locales interviennent aussi pour beaucoup dans ces activités d'entretien et de réhabilitation de pare feux. Pour cette campagne le concours de certaines collectivités locales a été très salubre en ce sens qu'elles ont participé à mobiliser des moyens humains, matériels et financiers pour faire face aux feux de brousse. On peut citer les Communautés Rurales de **Dodel, Doumga Lao, Gamadji Saré, Boke Dialoubé, Fanaye, Ndiayène Pendao, Mbane et Bokhol**

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	
F.C Bokhol	150	69	Grader				Banque de carburant logée à la préfecture de Mbane
Total	150	69	Grader				

Réhabilitation de pare-feu

Localisation	Nbre km planifiés	Nbre km réalisés	Moyens utilisés	Intrants /Input			Origine du budget
				Prévus	Reçus	Utilisés	
Dagana	600	275	Amodiataires, projets, AIV, autres partenaires				nd
Saint-Louis		00					
Podor	416,6	416,6	Unités pastorales, Grader du Service forestier, conseils ruraux				CR, comités de gestion des forages et unités pastorales
Total	1016,6	691.6					

La réhabilitation des pare-feu est un volet important de la lutte passive contre les feux de brousse. Pour cette campagne 691,6 km sont réhabilités pour un objectif régional de 1016,6 km, soit un taux de réalisation de 68 %. Ce résultat a été rendu possible par la mobilisation des moyens tels que Les graders du service, les unités pastorales et la dotation de carburant des comités de forage et de certains conseils ruraux comme Ndiayène Pendao, Fanaye, Guédé-Village et Gamadji-Saré dans le département de Podor.

Création de pare-feu verts

Localisation	Nbre km réalisés	Année de réalisation	Observations
Total			

Feux précoces

Localisation	Nbre ha planifiés	Nbre ha réalisés	Intrants /Input			Origine du budget
			Prévus	Reçus	Utilisés	
Total						

Les feux précoces ne sont pas pratiqués sur l'étendue de la région pour la simple raison que le couvert végétal (Acacia et tapis herbacé) est considérée comme stock fourrager pour le bétail.

Feux de brousse

Pour cette campagne, **16 cas** de feu ont été enregistrés sur l'ensemble de la région pour une superficie totale brûlée de 3284,5 ha correspondant à une considérable quantité de végétations herbeuses et ligneuses calcinées. Le tableau suivant donne les détails sur les différents feux recensés :

SITUATION DES FEUX DE BROUSSE PAR DEPARTEMENT ET PAR COMMUNAUTE RURALE

Arrondissements	Communautes rurales	Villages/localités	Moyens utilisés	Observations
PODOR				
Thillé Boubacar	Fanaye	Thiangaye	Agent forestier de Thillé Boubacar, Branchages et véhicules particuliers	0,5 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
	Ndiayène Pendao	Hiwirgo	Populations de Hiwirgo, Agent de Thillé Boubacar	04 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Saldé	Mbollo Birane	Hiwirgo	Populations locales avec des charrettes, véhicules, appuyées par l'agent forestier de Thilogne et la Gendarmerie de Pété	540 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Saldé	Mbollo Birane et Boki Dialoubé	Ndiayène peulh et Guirouasse	Populations locales avec des charrettes, appuyées par l'Agent et un Conseiller Rural de Mbollo Birane de du service,	10000 ha Tapis herbacé, des espèces forestières brûlées et 10 cases avec ustensiles brûlés.
Gamadji-Saré	Ndiayène Pendao	Pois-Tatki	Populations locales avec des charrettes, appuyées par les unités de Tatki, Widdou Thingoli et de Mbiddi	950 ha de Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Gamadji-Saré	Dodel	Toundé-Gallé	Populations locales avec des charrettes appuyées par le véhicule du Sous secteur Ndium	2,5 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Gamadji-Saré	Gamadji-Saré	Gamadji-Saré 01, Lérabé-Bidda 01 et Likeypi	Populations locales avec des charrettes appuyées par l'unité de Namarel et l'agent de Ndium	527 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées

		01		
Gamadji-Saré	Dodel	Ngoura et Adj-Bali	Populations locales avec des charrettes appuyées par le véhicule du sous secteur de Ndioum	195 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Gamadji saré	Gamadji saré	Boubodé Sédéré et Wouro Dana	Populations locales avec des charrettes, seaux, véhicules particuliers appuyés par l'agent de Ndioum	200 ha Tapis herbacé, des espèces forestières et fruitières brûlées et petite faune
Thillé Boubacar	Ndiayène pendé	Wouro Gouna	Populations locales avec des charrettes, seaux, véhicules particuliers appuyés par l'unité de Mbiddi	500 ha Tapis herbacé, des espèces forestières et petites faunes sauvage brûlées
Gamadji saré	Gamâdhi saré	Namarel	Populations locales avec des charrettes, seaux, véhicules particuliers appuyés par les unités de Namarel-Labgar, Mbiddi-Téssékéré, Tatqui-Widou Thingoly, l'Agent de Ndioum et son équipe	1036 ha Tapis herbacé, des espèces forestières et fruitières brûlées, 05 Chèvres et 03 ânes brûlés vifs.
Thillé Boubacar	Fanaye	Médina Chérif	Populations locales avec des branchages	05 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Thillé-Boubacar	Fanaye	Ganina	Populations locales avec des branchages et charrettes	3,5 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Gamadji-Sarré	Guédé-Village	Léna Mbana	Populations locales avec des branchages et charrettes	150 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Cas-Cas	Dounga Lao	Boguéré	Populations locales avec des branchages charrettes et véhicules particuliers	600 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Gamadji Saré	Guédé Village	Nénette	Populations locales (200 personnes) avec 04 véhicules (4*4), 01 camion Cargo, 20	350 ha Tapis herbacé, des espèces forestières, 105 moutons et 18 chèvres

			charrettes et branchages	
Gamadji Saré	Guédé Village	Windou Doki	Populations locales (100 personnes) avec 30 charrettes et branchages	300 ha Tapis herbacé, des espèces forestières, sol
Thillé Boubacar	Ndiayène Pendao	Poulsogui	Populations locales avec des branchages	50 ha Tapis herbacé, des espèces forestières, sol
Thillé Boubacar	Ndiayène Pendao	Mindièle		100 ha Tapis herbacé et de ligneux
Cas cas gamadji saré et thillé Boubacar	Gamadji, Dounga, Lao, Guédé	Ndodiamy à Ganina		65 000 ha
DAGANA				
Mbane	Mbane	Boguél Ngakou	Populations et agents du service	500 ha tapis herbacé et strate arbustive inférieure, 03 cases d'un campement d'éleveurs, 01 sac de riz, 01 sac de mil, 01 sac d'aliment de bétail et des ustensiles
Mbane	Bokhol	Mbélogne Ameth Aïss	Populations locales avec des branchages	15 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Ndiaye	Ross Béthio	Ndjélim	Populations locales avec des branchages	01 ha Tapis herbacé et des espèces forestière brûlées
Mbane	Bokhol	Obok	Populations locales avec des branchages	450 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Ndiaye	Diam	Ndiagamba I – pont	Populations locales avec des branchages	150 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Ndiaye	Diam	Pont Gendarme et Ndiagamal	Populations locales avec des branchages	150 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Mbane	Mbane	Mare	Une centaine de villageois venant de Pont Gendarme te Ndiagamal et villages environnant	75 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Mbane	Mbane	Diaglé et Naamary	Populations locales avec des branchages	290 ha Tapis herbacé, des espèces forestières (Balanites), 02 moutons, 02 sacs d'aliment

				de bétail
SAINT-LOUIS				
Rao	Gandon	Ndialakhar Peulh 01 et Ndialakhar Wolof 01	Populations locales de Ndialakhar Wolof	0,5 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Rao	Gandon	Rao Peulh	Populations locales de Rao Peulh	01 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Rao 3	Fass Ngom	MBabou-MBoulouck-Thioker et Yade	Populations locales avec des branchages	68 ha Tapis herbacé et des espèces forestières brûlées
Rao	Fars-Ngom	Takh Mbeut Wolof, Guetty Teff	Populations locales avec des branchages appuyées par l'Unimog de l'IREF	280 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Rao	Gandon	Keur Martin, Leybar Boye	Populations de Keur Martin, Leybar Boye, Personnel IREF et Secteur Eaux et Forêts appuyées par l'Unimog de l'IREF	20 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Rao	Gandon	RN2, le long Forêts Régionale	Populations locales avec des branchages	0,5 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Rao	Fass Ngom	Guetty Tef et Gadga	Populations locales avec des branchages	80 ha Tapis herbacé, des espèces forestières
Rao	Gandon	Nguigalakh Wolof	Populations locales avec des branchages appuyées par l'unimog de l'IREF/SL	20 ha Tapis herbacé, des espèces forestières

Le Département de Podor reste de loin la zone de la région la plus exposée au feu de brousse même s'il faut signaler par moment, des feux qui proviennent de Matam posant ainsi l'obligation d'une gestion interrégionale concertée entre Saint-Louis et Matam

5.2.4 Reboisement et conservation des sols

Semences

Espèces	Quantité Prévue (kg)	Quantité reçue (kg)	Provenance Origine	Quantité utilisée (kg)	Coût	Sources
Acacia mellifera	07	2	Tout venant			PRONASEF
Acacia nilotica var adansoni		1				

Acacia raddiana		1				
Acacia senegal	02	2				
Eucalyptus sp.	1,3					
Terminalia mantaly	8					
Delonix regia	8	0,5				
Sablier	4					
Citronnier	4					
Goyavier	3					
Filao	01					
Leucaena	02	0,5				
Prosopis juliflora	03	0,5				
Parkinsonia aculeata	03					
Cordia sp	05					
Badamier	01,5					
Gmelina arborea	20					
Neem	05					
Casia seamea	02					
Albizzia lebbeck	02					
Sapotillier	02					
Autres agrumes	2					
Total	85,8	7,5				

Autres intrants reçus pour la CNR

Nature	Quantité Prévue	Quantité obtenue	Provenance Origine	Coût	Observations
Gaines	650 000	100 000	DEFCCS		
Arrosoirs en plastiques	45	00			
Brouette	32	00			
Pelles rondes	45	00			
Seaux en plastique	40	00			
Coupe-coupe	35	00			
Total					

Production par espèces et par département

Espèces/Entités	Bango	Saint louis	Podor	Dagana	TOTAL
Espèces Forestières					
Acacia mellifera	12 900	7500	13438	14306	48 144
Acacia nilotica		400		1220	1 620
Acacia raddiana	2 603		4420	850	7 873
Acacia senegal	2 765		12000	1200	15 965
Acacia tortilis					
Acacia albida		150			150
Albizzia lebbeck					
Azadirachta indica		1500	7905		9 405
Balanites aegytiaca		200			200
Bauhinia refucens		300			300
Cassia siamea	3674		6521		10 195
Casuarina equisetifolia	14 114	6500			20 614
Eucalyptus camaldulensis	10 090	7500	7087		24 677
Gmelina arborea		3500			3 500
Jatropha curcas	100				100
Lawsonia inermis		500		87	587
Leucaena leucocephala	15 306	1700	7212	4356	28 574
Moringa oleifera	2 720	1200	8619		12 539
Parkinsonia aculeata	7 780	1800	216		9 796
Prosopis juliflora	5 286	1800	25164	4735	36 985
Sclerocarya birrea			7905		7 905
Terminalia mantaly	277	2000			2 277
Autres	316				
Espèces Fruit- forest.					
Balanites aegyptiaca	2 765				2 765
Anacardium occidentale					
Adansonia digitata	1370	700	1446		3 516
Phoenix dactylifera					
Saba senegalensis			1		1
Terminalia catapa					

Dankh			44		
Tamarindus indica					
Ziziphus mauritiana		850	11123	294	12 267
Espèces Fruitières					
Achras sapota			360		360
Balinites aegyptiaca					
Carica papaya				50	50
Citrus lemon			980	3414	4394
Dattier	350		200		550
Annana				34	34
Mangifera indica			121	1947	2068
Psidium guajava				420	420
Raisin de mer					
Grenadier					
Espèces ornementales					
Cordia sp	5230	3200	1765		10 195
Delonix regia	5680	3100	4148		12 928
Ficus tecoma	1203				1 203
Erytrina senegaglensis					
Hura crepitens		1000			1 000
Peltophorum ferrugineum	1277				1 277
Vetivera nigricans					
Sablier	100				100
TOTAL	95 906	45 400	120675	32 913	294 894

Distribution des plants produits en régie

Espèces	Pépinière de : Bango et Rao				
	Plantat° massive	P. linéaire.	P. conservatoire	Distribution individuelle	Total
Forestières					197 000
Foresti. Fruitière					
Fruitières					
Total					197 000

Plantations massives

Département	Super. planifiée	Super. réalisée	Espèces utilisées	Nbr plants/ha	Acteur	Budget			
						Prévu	Reçu	Utilisé	origine
Dagana	500	100	Eucalyptus Citronnier, Manguier		SCL ,BEF/Ndiaye				
Saint-Louis	40	05	Citr, Mang, A. sen, Ziz, Euc,Filao, Flamboyant		SOS Sahel, CARITAS,COMP ACT				
Podor	50	50	A.Sen, A.radi, Zizyphus						
Total	590	155	-----		-----				

Plantations linéaires

Département	Type de planta	Long .plani	Long réali	Espèces utilisées	Nbr plants/ km	Acteur	Budget			
							Prévu	Reçu	Utilisé	origine
Dagana	BV,HV,AR	300	65	Euc, Park, Leuc,Neem		SCL,Pop				
Saint-Louis	BV,HV,AR	22	24 ,5	Euc, Gmel, Cordi,						
Podor	BV,HV,AR	100	100	A.mel, Flamb, Euc, Pros						
Total	BV,HV,AR	322	189,5	-----		-----				

Plantations conservatoires

Localisatio n	Action planifiée	Nbr plani.	Nbr réali.	Espèces utilisées	Nbr plants /km ou ha	acteur	Budget			
							Prév	Reçu	Util	Ori
Dagana			03							
Saint-Louis			0							
Podor			50	Kad,Juj,Sum						
Total			53	«						

Mise en défens

Localisation	Nbre ha planifié	Nbre ha réalisé	Délimité	Cartographié	Budget			
					Prévu	Reçus	Utilisés	origine
Dagana		00		Non				Groupe Danone
Saint-Louis	50	150						
Podor	50	10						
Total	100	160						

Mise en place de pare feu vert.

Localisation	Nbre ha planifiés	Nbre Km réalisés	Intrants /Input		Année de fonctionnalité prévue.
			Prévus	Utilisé	
Total					

Régénération naturelle assistée

Localisation	Superficie Planifié	Superficie réalisé	Nbre pieds/ ha	Espèce assistée	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Dagana								
Saint-Louis	40	20						
Podor	50	03						
Ndiael	1600	1600						
Total	1690	1623						

La régénération naturelle assistée est faite principalement avec les espèces comme le Prosopis, l'*Acacia senegal* (gommier), l'*Acacia raddiana*.

Défense et Restauration des sols

Localisation	Nature de l'opération	quantité planifiée	Quantité réalisée	Budget			
				Prévus	Reçus	Utilisés	origine
Dagana							
Saint-Louis	MEDR	50	150				
Podor	MEDR	50	10				
Total							

Situations pluviométriques (2010 à 2012) :

Année 2010

Année 2019

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre			
	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs	mm	jrs		
Saint-Louis	--		--											
Rao	--		--											
Moyenne dpt Saint-Louis													581 mm	30 j
Dagana														
Richard toll														
Ross-Béthio														

Mbane						
Moyenne dpt Dagana					388 mm	23 j
Podor						
Aéré Lao						
Ndioum						
Galoya						
Fanaye						
Moyenne dpt Podor					417 mm	21 j
Moyenne Région					462 mm	24,7j

Année 2011

Stations	Hauteur des pluies (mm) et Nbre de jours (jrs)												Cumul	
	Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		mm	jrs
	mm	jrs	mm	jrs	m m	jr s	m m	jr s	mm	jrs	mm	jrs		
Saint-Louis	--		--										146,4	6
Rao	--		--										159,5	6
Moyenne dpt Saint- Louis													152,95	6
Dagana													19,5	4
Richard toll													66,4	6
Ross- Béthio													105,8	3
Mbane													86,5	9
Moyenne dpt Dagana													69,55	5,5
Podor													191,3	18
Aéré Lao													239,71	12
Ndioum													201,6	13
Galoya													395,58	20
Fanaye													247,9	10

Moyenne dpt Podor					255,218	14,6
Moyenne Région					159,24	8,7

Année 2012

Stations	Cumul (mm)	Nbre de jours
Moyenne Saint-Louis	221,3 mm	25
Moyenne Dagana	388 mm	23
Moyenne Podor	209,3	14
Moyenne Région	272,8	21

Taux de reprise

(A raison de seulement deux ou trois échantillons par département : il s'agit simplement d'indiquer des tendances.)

Taux de reprise : plantations massives

Localisation Précise	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Dagana					
Saint-Louis					
Podor					

Total					
-------	--	--	--	--	--

Taux de reprise : plantations linéaires

Localisation	Nbr km réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Dagana					
Saint-Louis					
Podor					
Total					

Taux de reprise : plantations conservatoires

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de reprise
Dagana					
Saint-Louis					
Podor					
Total					

Taux de réussite : plantations massives (année n-3)

Localisation	Nbr ha réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Dagana					
Saint-Louis					
Podor					
Total					

Taux de réussite : plantations linéaires (année n-3)

Localisation	Nbr km réalisé	Espèces utilisées	Nbr plants de l'échantillon	Nbr plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Dagana					
Saint-Louis					
Podor					
Total					

Taux de réussite : plantations conservatoires (année n-3)

Localisation	Action planifiée	Espèces utilisées	Nbre plants de l'échantillon	Nbre plants survivants de l'échantillon	Taux de réussite
Dagana					
Saint-Louis					
Podor					
Total					

5.2.5 Gestion de la faune

Zone d'intérêt cynégétique

Espèces	Quota	Réalisé	Reste	Taux d'exécution

Zones amodiées

Espèces	Nombre de pièces abattues	Observations
1°) Petite chasse		
- Phacochère	79	
- Lièvre à oreilles de lapin	156	
- Ganga du Sénégal	1999	
- Caille	1139	
- Pigeon des rôniers	1645	
- Pigeon turque	211	
- Tourterelle à collier	1885	
- Tourterelle maillées	2075	
- Tourterelle des bois	2363	
- Tourterelle pleureuse	1764	
S/TOTAL	11552	
2°) Gibier d'eau		
- Oie de Gambie	59	
- Oie d'Egypte	40	
Oie naine	32	
- Sarcelle d'été	1786	
- Sarcelle à oreillon	4	
- Dendrocygne fauve	672	
- Dendrocygne veuf	713	
- Canard Pilet	100	
- Canard souchet	134	
- Barge	32	
- Bécassine des marais	2237	
- Bécassine sourde	2	
- Bécassine rynchée	27	

- Chevalier combattant	436	
- Chevalier sp	176	
S/TOTAL	6450	
TOTAL GENERAL	18002	

Exportation d'oiseaux vivants (avec cites) DEFCCS/IREF Dakar

Espèces	Pays de destination			Cumul

Exportation d'oiseaux vivants (hors cites) DEFCCS/IREF Dakar

Espèces	Pays de destination	Cumul	Espèces	Pays de destination

Réexportation d'oiseaux vivants

Espèces	Quantité	Provenance	Destination	Observations

Exportation des produits dérivés d'animaux

Nature	Espèces	Quantité	Provenance	Destination	Observations

Permis de chasse délivrés

AMODIATAIRES	P. Coutu mier	Mon Tant	PPC resi	Montant	PPCT 1 sem.	Mon tant	PPCT 2sem	Mon tant	PPCT 1 mois	Mon tant	PGE resid.	Mon tant	PGET 1sem.	Montant	PGE 1 mois	Mon tant	taxes abattage phacochères	
																	Nb	Montant
René Bancal (3 M/N)	1	3000	2	30000	42	630000	0	0	0	0	1	30000	37	555000	0	0	2	30000
Mounir Bourgi	0	0	0	0	12	180000	0	0	0	0	0	0	18	270000	0	0	2	30000
HBK Investis.	0	0	0	0	19	285000	0	0	0	0	0	0	19	285000	0	0	2	30000

Alioune Sow	0	0	0	0	19	285000	0	0	0	0	0	0	25	375000	0	0	0	0
Ch. Simard	0	0	2	30000	58	870000	0	0	0	0	1	30000	54	810000	0	0	35	525000
GIE Koléré	0	0	0	0	10	150000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	150000
A. Daniel (LG/W)	0	0	0	0	20	300000	0	0	0	0	0	0	3	45000	0	0	0	0
A. Daniel (L G/E)	0	0	0	0	3	45000	0	0	0	0	0	0	1	15000	0	0	0	0
Bocar O. Sall	0	0	0	0	11	165000	0	0	0	0	0	0	10	150000	0	0	0	0
R Bancal (Guédé)	1	3000	0	0	8	120000	0	0	0	0	0	0	12	180000	0	0	0	0
Mamadou Gueye	0	0	0	0	12	180000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ACTS (3 M/ Sud)	0	0	9	135000	0	0	0	0	0	0	9	270000	0	0	0	0	10	150000
ACTS (Debi)	0	0	9	135000	0	0	0	0	0	0	9	270000	0	0	0	0	10	150000
Daouda Ka	1	3000	1	15000	4	60000	0	0	0	0	1	30000	5	75000	0	0	3	45000
L .J. Yves	0	0	0	0	7	105000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Cambier	0	0	1	15000	12	180000	0	0	0	0	0	0	9	135000	0	0	3	45000
Total	3	9000	24	360000	237	3555000	0	0	0	0	21	630000	193	2895000	0	0	77	1155000

45 Pour toutes catégories confondues le nombre de permis délivré est de **478** dont **3** permis coutumiers.

Le nombre de chasseurs enregistré est le suivant

- Touristes 384
- Résidents Coutumiers 3

Recettes liées à la chasse

Nature	Nombre	Prix Unitaire	Sommes perçues	Observations
1°) Licences d'Exploitation	13	300 000	3 900 000	
2°) Taxes d'Amodiation	227 944	35	7 978 040	
3°) Permis chasse				
<i>a) Coutumier</i>	3	3 000	9000	
<i>b) Petite chasse</i>				
- Résident	24	15 000	360 000	
- Touriste				

* 1 Semaine	237	15 000	3 555 000	
* 2 Semaines	0	25 000	0	
* 1 Mois	0	45 000	0	
<i>c) Gibier d'eau</i>				
- Résident	21	30.000	630 000	
- Touriste				
* 1 Semaine	193	15 000	2 895 000	
* 1 Mois	0	45 000	0	
4°) Taxes Abattage Ph aco.	77	15 000	1155 000	
5°) Attestations pisteurs	31	10 000	310 000	
6°) Contentieux	0		0	
Total			20792040	

Prescriptions du cahier des charges et Plan de Travail Annuel des amodiataires

Zone amodiée de :		Nom de l'amodiatraire :	
Date de renouvellement du contrat d'amodiation			
Existence d'un PTA	OUI/NON		
PTA a-t-il été évalué ?	OUI/NON	Autorité ayant évaluée le PTA	
<u>Prescriptions du cahier des charges :</u>			
Mesures de gestion écologiques		<u>Services fournis aux populations locales</u>	
Date de l'évaluation :			
<u>Conclusions succinctes de l'évaluation :</u>			

Personnel local bénéficiaire d'un emploi direct (nombre)	
Bénéfices indirects tirés par la population	
Taux coûts/revenus pour l'amodiatrice :	
Redevances payées à l'Etat	
Commentaires (éventuellement) :	

Recettes indirectes liées à la chasse dans les campements

Campement de chasse de :	
Type de recette	Montant
Ports d'armes	
Taxe de nuitée dans les campements	
TVA sur exploitation du campement	
.....	
.....	
.....	

5.2.6 Information/sensibilisation

Localisation	Thèmes	Nbre	Nbre	Nbre individus	Budget
--------------	--------	------	------	----------------	--------

		séances planifiées	séances tenues	touchés	Prévus	Reçus	Utilisés	Origine
Dagana (siège CR Diama)	Sensibilisation sur l'importance de la préservation des ressources dans le Ndiael	01	01	Sous préfet Conseillers ruraux et chefs de villages soit au total 50 personnes				AIV Ndiael
Podor	Sensibilisation sur la Lutte préventive contre les feux de brousse,							AIV Ndiazi
Saint-Louis	Lutte contre les feux de brousse, Désertification et changement climatique, Protection de la biodiversité, Gestion de la faune	04	02	120				
Tous les département	Reboisement et CNR	00	03	90				
Dagana (Ndiaël)	Visites inter villageoises	07	08					
Dagana et Podor	Radios rurales sur la lutte contre les feux de brousse	09	02	Populations locales des CLFB, comités de forages				
Tous les départements	Information sensibilisation sur la GRN	60	33					
Total								

5.2.7 Formation

Localisation	Thèmes	Nbre sessions planifiées	Nbre sessions tenues	Budget			
				Prévus	Reçus	Utilisés	Origine
Saint louis(siège PADIN)	Dénombrement de la faune	01	01				AIV Ndiael
Ndiael	Technique lutte	00	01				

	contre feu de brousse						AIV
Saint Louis	Education environnementale	00	01				Collectif des enseignants de saint louis
Podor	Changement climatique	01	01				IDEN
Total							

Localisation	Thèmes	Nbre cibles prévues	Nbre cibles atteintes	Catégorie acteurs	Budget			
					Prévus	Reçus	Utilisés	Origine
Total								

6. CONTENTIEUX

Le tableau suivant présente la nature et la suite réservée aux différents procès verbaux de l'année.

SYNTHESE DES INFRACTIONS

N°	Nature infraction	Trim 1,2 et 3	Trim 4	Cumul année 2012
1	Abattage et coupes illicites	23	6	29
2	Carbonisation illicite			0
3	Chasse en zone non autorisée avec un permis non valide			0
4	Transport et Circulation frauduleux de produits forestiers	21	9	30
5	Culture, Défrichement et altération du domaine forestier	1		1
6	Dépassement de quantités autorisée	0		0
7	Dépôt illicite		1	1
8	Emondage et élagage illicite	2		2
9	Exploitation frauduleuse	3	2	5
10	Exportation frauduleuse de bois vers la Gambie			0
11	Extraction illicite de sable	45	10	55
12	Feux de brousse		4	4
13	Manœuvre frauduleuse	4		4
14	Paturage en forêt	0		0
15	Obstacle à l'accomplissement des devoirs d'un agent	5	2	7
	TOTAL	104	34	138

7. RECETTES FORESTIERES

Le tableau ci-dessous présente la situation des recettes domaniales et contentieuses dans la région de Saint-Louis.

Type de produits	Prix Unitaire	Revenu (F CFA)
Produits cueillette		
Gowé	15	3 029 330
Pain de singe	15	559 350
Tamarin	15	3 300
Soump	15	7 144 080
Jujube	15	3 276 545
Ndiandam	15	
Laydour	15	44 900
Diguidié	70	3 172 705
Dankh	15	000
Gousse Acacia raddiana	15	000
Gousse Neb neb	15	7500
Huile de palme	50	000
Gomme arabique	40	247 940
Gomme commiphora	15	195 000
Tamarin	15	3 300
Natte gm	200	23 000
Natte pm	150	38 450
Feuilles baobab	600	4 800
Renouvellement Carte		17 750 210
Taxe d'abattage		4 92 000
Taxe défrichement		12 394 625
Bois de chauffe		734 015
Recettes chasses		20792040

Recettes Contentieuses		8 785 000
Gré a gré 3 007 750		3 545 000
TOTAL		65 173 390

8. EXECUTION DU BUDGET

Budget CDS-MT

Activités	Crédits Etat		
	Alloués	Dépensés	Restes
APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER			
Formation du personnel technique forestier			
Recrutement main-d'œuvre			
Conférences, congrès, séminaires			
Aménagement et cartographie des forêts			
Achat de matériels, fournitures et équipements			
Achat, entretien et réparation véhicules			
Suivi des activités			
Achat de carburant			
Achat mobilier, matériels informatiques, fournitures			
TOTAL 1			
APPUI AUX INSPECTIONS REGIONALES DES EAUX ET FORETS			
Recrutement de main-d'œuvre			
Achat de consommables informatiques			
Achat de carburant			
TOTAL 2			
CAMPAGNE DE REBOISEMENT			
Production de plants			

Plantations massives			
Plantations linéaires			
Mises en défens			
Régénération naturelle assistée			
TOTAL 3			
REHABILITATION DES FORETS CLASSEES			
Délimitation, bornage, pancartage et cartographie			
Elaboration de plans simples de gestion			
Elaboration de plans d'aménagement			
TOTAL 4			
GRANDE MURAILLE VERTE			
Plants produits et mis en terre			
Protection et entretien			
Conférences et congrès			
TOTAL 5			
RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE BROUSSE			
Ouverture de pare-feu			
Entretien de pare-feu			
Opérations de mise à feu précoces			
Création, redynamisation, équipement CLCFB et sensibilisation			
TOTAL 6			
PROGRAMME NATIONAL DE PROTECTION ET DE SURVEILLANCE GRANDE CÔTE			
Construction d'un mur de protection			
TOTAL 7			
TOTAL GENERAL DES COMPOSANTES			

Budget EQUIPEMENT

Activités	Crédits Etat		
	Alloué	Dépensé	Reliquat

SITUATION DES CREDITS / GESTION 2012

Exécution Budget de fonctionnement : L'instruction n°004 du 8 mars 1988 modifiant et abrogeant les instructions n°6680/MEF/DTA du 21/11/1985 et n°90/MEF/DAT du 27/08/1982 relative à la comptabilité des matières, définit les nouvelles procédures de comptabilité des matières dans les services administratifs du Sénégal.

CREDITS ALLOUES A L'IREF

Désignation	Crédits Alloués	1 ^{er} Semest.	2 ^e Semest.	Diminution	Dépenses	Disponible
Fourniture de bureau	705 000	352 500	352 500	317 250	704 880	120
Matériel et Produits entretien	423 000	211 500	211 500	190 350	422928	72
Consommables Informatiques	470 000	235 000	235 000	211500	469920	80
Carburant	1 410 000	705 000	705 000	410063	1409653	347
Entretien et réparation véhicule	470 000	235 000	235 000	105750	469770	230

Autres prestations de Service	31 000 000	15 500 00	15 500 000	00	30 983 388	16 612
Frais de mission	282 000	141 000	141 000	126 900	281 900	100
Total	34 760 000	17380 000	17 380 000	1361813	34 742 439	17561

CREDITS ALLOUES AU SECTEUR FORESTIER DE SAINT-LOUIS

Désignation	Crédits Alloués	1 ^{er} Semest.	2 ^e Semest.	Diminution	Dépenses	Disponible
Fourniture de bureau	576 000	188 000	188 000	169 200	375936	64
Matériel et Produits entretien	235 000	117 500	117 500	105 750	234960	40
Consommables Informatiques	282 000	141 000	141 000	126 900	281480	520
Carburant	705 000	352500	352 500	159 246	704926	74
Entretien et réparation véhicule	576 000	188 000	188 000	84 600	375580	420
Autres fournitures	141 000	70 500	70 500	63 450	140 740	260
Total	2 115 000	1057500	1 057500	1361813	2113622	1378

CREDITS ALLOUES A LA RESERVE DE NDIAEL

Désignation	Crédits Alloués	1 ^{er} Semest.	2 ^e Semestre	Diminution	Dépenses	Disponible
-------------	-----------------	-------------------------	-------------------------	------------	----------	------------

Matériel informatique de Bureau	470 000	235 000	235 000	211500	469 920	80
Consommables Informatiques	470 000	235 000	235 000	2 115 000	4 699790	210
Carburant	1 410 000	705 000	705 000	410 063	1409 615	385
Entretien et réparation véhicule	470 000	235 000	235 000	105750	469 950	50
Autres prestations de Service	5 250 000	2 625 000	2625 000	00	5 248 168	1832
Frais de mission	329 000	164 500	164500	148 050	328 050	950
Total	12 529 000	6 314 500	6 314 500	2 990 363	12 525 493	3507

CREDITS ALLOUES AU SECTEUR FORESTIER DE DAGANA

Désignation	Crédits				
	Alloués	Dépensés 1 ^{er} Semestre	Dépensés 2 ^{ème} Semestre (J ^l -Août-Sep.)	Ponctionnés 2 ^{ème} Semestre (Oct-Nov-Déc.)	Reliquat
Fourniture de bureau	470 000	235 000	76 314	158 666	20
Carburant	634 000	317 000	102 406	213 923	671

Matériels et produits d'entretien	470 000	235 000	76 343	158 668	18
Entretien et réparation véhicules	423 000	211 500	68 396	142 772	332
TOTAL	1 997 500	1 321 959	323 459	674 029	1 041

CREDITS ALLOUES AU SECTEUR FORESTIER DE PODOR

SECTEUR PODOR

Libellés	Crédits alloués	Engagés	Restes
Fournitures de bureau	470 000	258 302	211 698
Matériels et produits d'entretien	470 000	258 302	211 698
Carburant	705 000	387 030	317 970
Entretien réparation véhicule	376 000	206 650	169 350
TOTAL	2 021 000	1 110 284	910 716

SOUS-SECTEUR DE NDIOUM.

Libelles	Crédits alloués	Engagés	Restes
----------	-----------------	---------	--------

Autres biens et services	1 200 000	600 000	600 000
TOTAL	1 200 000	600 000	600 000

N.B : Pour l'exécution des crédits alloués au titre de l'exercice 2012, il apparait :

- Pour le Secteur forestier de Podor et le Sous secteur de Ndioum que *54,9 % et 50 % des crédits alloués sont engagés et liquidés au courant du premier semestre. Le reliquat, devait être engagé au cours du second semestre, ne l'a pas été compte tenu des restrictions budgétaires.*

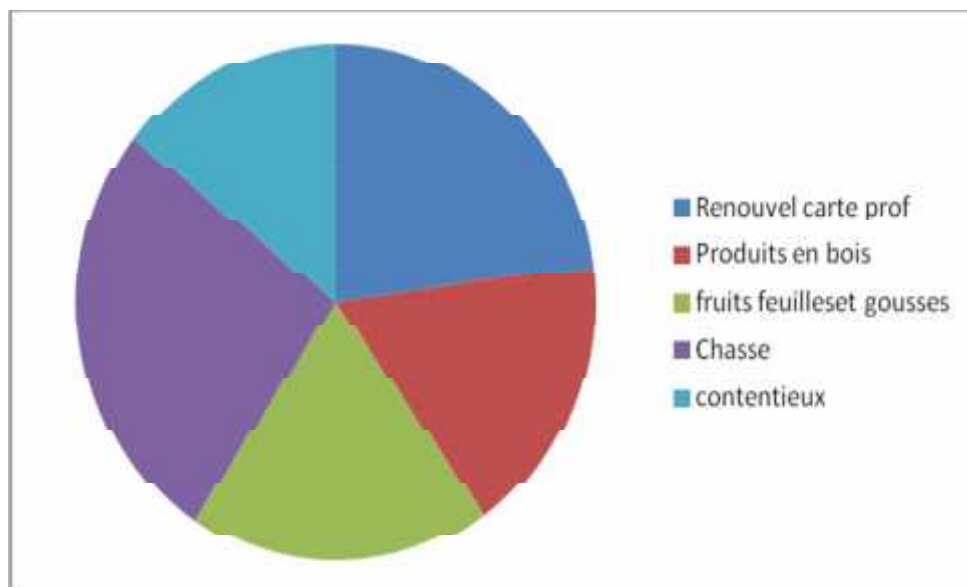
- Pour l'IREF et les autres démembrements (Richard Toll, Saint Louis, Réserve de faune du Ndiavel), les montants reflètent les conditions difficiles dans lesquelles, le dernier trimestre a été vécu, au regard des ponctions opérées.

9. ANALYSE DU BILAN

9-1 : Aménagement et Production forestière

Seule l'exploitation des produits forestiers non ligneux est prise en compte au niveau de la région de Saint-Louis qui reste cependant une zone de contrôle pour les produits issus des zones d'exploitation. Le jujube, le diguidé, le gowé sont les principaux produits exploités.

Nous notons par endroits, une exploitation clandestine de bois et de charbon ce qui justifie l'essentiel des procès verbaux dressés . Ces trois produits cités ci-dessous méritent un suivi en vue d'une organisation de leur exploitation sous forme de filière. Le Diagramme ci-dessous présente en résumé la participation par Produits/ ou activité aux recettes régionales annuelles.



L'exploitation des produits forestiers non ligneux n'est pas organisée en filière dans la région malgré son importance relativement grande comme l'attestent les résultats du graphique ci-dessus. Aussi, certains produits comme le jujube, le gowé et le diguidié méritent une attention particulière vue leur contribution financière annuelle relativement importante. Une meilleure approche de leur exploitation devrait être envisagée dans les prochaines années pour une meilleure valorisation de ces produits forestiers combien importants.

9-2 : Protection des forêts

La campagne de lutte contre les feux de brousse constitue un volet important dans la politique forestière de conservation et de pérennisation des ressources naturelles notamment forestières et fauniques au Sénégal. La région de Saint-Louis étant en partie dans la zone sylvopastorale, une attention particulière est observée dans le cadre de la protection des massifs forestiers. C'est ainsi que quatre unités de lutte sont positionnées dans l'espace territorial du Secteur forestier de Podor et une dans celui du Secteur de Dagana.

Pour cette campagne, **16 cas** de feu ont été enregistrés sur l'ensemble de la région pour une superficie totale brûlée de **68 284,5 ha** correspondant à une quantité considérable de végétations herbeuses et ligneuses calcinées

Au cours de cette année 2012, la répartition des cas de feux montre une fois de plus la prépondérance et le caractère névralgique du département de Podor qui compte la plus grande superficie brûlée ; le département de Dagana vient en seconde position d'où la nécessité de le renforcer en moyens humains et logistiques notamment une deuxième unité d'intervention et le recrutement de chauffeurs et de porte lance.

L'ouverture, la réhabilitation et l'entretien des pare feu doit être une sur priorité pour les collectivités locales si on veut atténuer l'impact très néfaste des feux dans la région.

9-3 : Gestion de la faune

La chasse est pratiquée dans 16 zones amodiées sur les 18 existantes dans la région. Seules les zones amodiées de Bantou du GIE Compagnie de la brousse et de Guiers Sud (Aguima) ne sont pas fonctionnelles pour des raisons diverses. Cette année nous pouvons constater une légère baisse des recettes liées à la chasse qui s'élèvent à 20 792 040 CFA. Toutes catégories confondues, **478 permis** ont été délivrés dont 3 permis coutumiers et 77 taxes phacochère.

Au total **432 chasseurs** ont été enregistrés, répartis comme suit : 384 touristes, 45 Résidents et 3 Coutumiers. Ce nombre a permis d'abattre **18002 pièces** de gibiers toutes espèces confondues (gibiers d'eau et autres espèces d'avifaune et phacochère). Il faut noter que la campagne cynégétique s'est assez bien déroulée, par ailleurs la situation du contentieux illustre ce fait avec aucun procès verbaux dressé pour chasse illégale.

Cependant, la pratique de la chasse et la gestion de la faune sont confrontées à un certain nombre de difficultés liées à :

- L'envahissement des plans d'eau par le typha réduisant fortement l'habitat ;
- L'extension des aménagements hydro agricoles ;
- L'exploitation illicite des arbres notamment dans les zones de reproduction du gibier ;
- Le braconnage ;
- Le manque de moyens logistiques et matériels pour assurer le suivi des actions sur le terrain ;
- La prolifération des chacals et des phacochères causant des dégâts sur les animaux domestiques et la faune sauvage.

9-4 : Reboisement et conservation des sols

Le niveau d'exécution des opérations de reboisement s'établit comme suit :

Natures des réalisations	Prévisions	Réalisations	Taux d'exécution (%)
Mise en place de pépinières (nombre)	51	25	49
Production de plants (nombre)	600 000	294894	49
Plantations massives (ha)	285	155	54
Plantations linéaires (Km)	240	165	68
Mis en Défens et régénération	140	150	100,07

On constate un taux d'exécution des pépinières et de la production des plants qui tournent autour de la moyenne ; ce qui s'est en partie repercuté sur les plantations massives et linéaires qui avoisinent respectivement 54 % et 68 % .

Pour la mise en défens et régénération on a un taux record de plus de 100 % ; en effet ces genres de réalisations ne sont pas tributaires d'une quantité élevée en plants.

La contreperformance notée pour cette présente campagne peut s'expliquer par diverses difficultés ayant freiné l'ardeur de certains acteurs.

- difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées peuvent se résumer par :

- Le manque de moyens humains, matériels et logistiques pose le problème de suivi et d'entretien de certaines plantations;
- Un défaut d'engagement des collectivités locales pour le reboisement malgré le transfert de cette compétence ;
- Le retard constaté dans la mise en place des intrants et l'absence de petits matériels ont constitué un grand blocage dans le processus de production de plants au niveau des pépinières en régie
- L'approvisionnement difficile en eau des pépinières surtout celles des pépinières en régie de Saint louis, Podor et Dagana;
- Les pannes répétées des motos pompes des pépinières ;
- Etc.

Il faut saluer l'implication des ONG comme, COMPACT, GREEN Sénégal et CounterPart International, des entreprises (CDE, CSE) et certains agrobusiness (SCL et GDS) à travers l'appui pour la création de pépinières et la réalisation de plantations linéaires au niveau des exploitations agricoles. Le PGIES a aussi appuyé les populations de la RNC de Gandon dans les travaux de restauration de la mangrove de cette réserve.

Les populations locales ont eu aussi à participer à la campagne à travers le prélèvement de plants au niveau des pépinières en régie.

- Solutions envisagées

Pour un bon déroulement des campagnes à venir il serait nécessaire d'anticiper sur les contraintes récurrentes qui ont beaucoup retardé la bonne marche de la présente campagne. Les solutions envisagées doivent donc être appropriées et efficaces à tous les niveaux d'exécution :

Au niveau local, il s'agira de :

- Elargir et redynamiser la participation des partenaires au développement ;
- Inciter les collectivités locales à mieux s'impliquer dans les activités de gestion des ressources naturelles et d'apporter un appui financier à travers les conventions types signées avec les services techniques compétents ;
- Mettre l'accent sur la création de pépinières communautaires qui nécessitent une main d'œuvre rémunérée ;
- Identifier des semenciers pour chaque zone et charger les chefs de brigade d'assurer les récoltes nécessaires.

Au niveau supérieur, il s'agira de :

- Doter les secteurs de moyens logistiques pour une bonne prise en charge des réalisations physiques et de leur suivi et entretien ;
- Rendre plus opérationnelles les pépinières en régie par un renouvellement des systèmes d'exhaure devenues défectueuses ;
- Recruter une main d'œuvre contractuelle et temporaire suffisante afin de mieux assurer la gestion des pépinières ;
- Régler de façon définitive l'approvisionnement en eau des pépinières (participation des collectivités locales) ;
- Eponger les arriérées de factures d'eau ;
- Assurer la mise en place à temps des intrants et de la main d'œuvre ;
- Renforcer les moyens logistiques (véhicules et motos pompes) de l'IREF et ses démembrements.

9-4 : Le Suivi, évaluation, Informations/Formation/sensibilisation

Les actions de suivi évaluation se sont bien déroulées au cours de cette année 2012. Le suivi a concerné l'ensemble des thématiques s'est appesanti pour l'essentiel sur tournées de police forestière et de chasse (69) pour contrôler la pratique de l'exploitation forestière autorisée, les pratiques de chasses et la protection forestière. Ce suivi a permis également de réduire voir stopper les cas de défrichements et d'exploitations forestières irréguliers notés dans la région. Ces tournées ont permis d'appréhendés des contrevenants et de mettre la main sur des produits délictueux. Raison laquelle beaucoup de verbaux ont été dressés et acquittés.

Pour asseoir une gestion durable des ressources naturelle et éveiller davantage les consciences, des séances d'information et de sensibilisation ont été également tenues au profit des populations locales, des opérateurs cynégétiques et autres acteurs.

Le renforcement des capacités a concerné la formation des populations locales sur les techniques de pépinière et de protection forestière pour restaurer le couvert végétale et préserver l'existant. Quelques agents ont eu également à bénéficier de formation sur le décompte des oiseaux..

Par ailleurs, l'Inspection régionale et ses démembrements ont eu à participer activement dans la mise en œuvre de programmes notamment le programme régional de développement intégré de la région de Saint Louis et des projets PACR, PDIDAS mais aussi l'élaboration de projets conjoints avec l'office du lac etc

Conclusion

L'année 2012 a vu la réalisation d'un certain nombre d'activités à travers les différentes thématiques du service. Ces réalisations ont plus ou moins atteints les objectifs fixés dans le plan de travail annuel. Les ressources financières et humaines utilisées pour la mise en œuvre des activités proviennent des crédits de l'Etat, des partenaires techniques et financiers (projets, programmes et ONG, opérateurs privés tels que les amodiataires, etc.), les collectivités locales et les organisations communautaires de bases (comités de forages, comités de gestion des unités pastorales, groupements et autres associations locales).

Cependant, les ambitions et objectifs de l'IREF sont ralentis voir freiner par la faiblesse des moyens propres (humains, financiers, matériels et logistiques)., d'autant plus que le déficit en personnel est crucial surtout dans le département de Dagana qui a un déficit chronique en personnel et moyens logistiques.

Les départs à la retraite, les mouvements de personnel et les départs en formation en sont les principales causes.

Le Service régional est dans son ensemble démunie par rapport aux missions qui lui sont dévolues. Malgré tout, il essaie de développer des partenariats pour résorber progressivement le gap en termes de capacités (mise à niveau, équipements divers). C'est dans ce cadre, qu'il est souhaité la mise en place d'un Bureau inventaire et cartographie (BIC) au niveau de l'IREF afin de

permettre une meilleure évaluation du potentiel forestier et faunique de la région et le suivi de sa dynamique en rapport avec le CSE.

ANNEXES

ANNEXE 1 Personnel fonctionnaire/ décisionnaire

N °	Prénoms et Noms	Grade	Fonction	Poste d'affectation
01	Babacar FAYE	IEF	Chef d'Inspection / St- Louis	IREF/SL
02	Moussa DIOP	IEF	Adjt Chef d'Inspection	IREF/SL
03	Mahmoudou TALL	ITPN	Chef Division Gestion Faune	IREF/SL
04	NDeye Marème SEYE	ITEF	Chef DRCS et DSEF	IREF/SL
06	Demba SARR	ATEF	Responsable pépinière Bango	IREF/SL
07	Mouhamadou MBALLO	ITEF	Chef de Secteur / Rd-TOLL	Richard- Toll
08	Adolphe DIATTA	ATEF	Adjt Chef de Secteur Chef de Brigade centrale/ Rd-Toll	Richard- Toll
10	Ousmane SANE	ATEF	Chef de Poste Rosso-Senegal	Rosso Sénégal
11	Almamy DIARRA	ITEF	Chef de Secteur / Podor	Podor
12	Moussa MBODJ	ATEF	Adjt Chef de Secteur Chef de Brigade centrale/ Podor	Podor
13	Sadio KEITA	ATEF	Chef Sous Secteur Ndoum	Ndoum
14	Mamadou M TALL	ATEF	Chef de Brigade Thille Boubacar	Thille Boubacar
15	Abdoul Aziz GOUDIABY	ATEF	Chef de Triage Tatki	Tatki
16	Ababacar SARR	ATEF	Chef de Postes de Controle	Khor/Leybar
17	Aboubacry LY	ATEF	Chef de Brigade de Saldé (ex Galoya)	Saldé
18	Ali SECK	IEF	Chef de Secteur/ SL	Saint-Louis
19	MBaye Sadikh DIOP	ATEF	Chef brigade de Rao	Rao
20	Mame Malick THIAM	ATEF	Responsable des postes de contrôle	Saint-Louis

21	Dibocor DIONE	ITPN	Coordinateur Réserve spéciale d'avifaune du Ndiaël(RSAN)	IREF/SL
22	Abou THIOYE	ATEF	Agent Poste de Contrôle de Khor et Leybar	Khor/Leybar
24	Mandiaye DIAKHATE	Décisionnaire	Chauffeur	IREF/SL
25	Coumba Ly Thiam	Décisionnaire	Secrétaire/RSAN	IREF/SL
26	Ibrahima Mamadou KANE	I.E.F	Coordonnateur projet GIVAQUE	IREF/SL
27	Youssou MBENGUE	Agent forestier	Poste contrôle	Secteur Saint louis

- IEF : Ingénieur des Eaux et Forêts
- ITEF : Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts
- ITPN : Ingénieur des Travaux des Parcs Nationaux
- ATEF Agent Technique des Eaux, Forêts
- ATPN : Agent Technique des Parcs Nationaux
- ATH ; Agent Technique d'Horticulture

Personnel de soutien

N °	Prénoms et Noms	Prise en charge	Fonction	Poste d'affectation
01	Daouda KONE	FFN	Responsable bibliothèque	IREF/SL
02	Moussa FALL	FFN	Gardien	IREF/SL
03	Mamadou BOP	FFN	Chauffeur	Réserve Ndiaël/ Saint-Louis
04	Rokhaya DIALLO	F.F.N	Secrétaire	Secteur /Saint- Louis
05	Diénaba DIALLO	FFN	Secrétaire	Réserve Ndiaël/ Saint-Louis
06	Fatimata SY	FFN	Secrétaire	Secteur Podor
07	Malick SOW	FFN	Pépiniériste	Podor
08	Youssouf THIAM	FFN	Pépiniériste	Podor

09	Issa N'DIAYE	FFN	Pépinieriste	Mboumba /Podor
10	Babacar N'DIAYE	FFN	Pépinieriste	Aéré – Lao/Podor
11	Moussa BA	FFN	Pépinieriste	NDioum/Podor
12	Aïssata SY	FFN	Secrétaire	Secteur Richard Toll
13	Mankeur FAYE	FFN	Gardien	Secteur Richard Toll
14	El Hadji GUEYE	FFN	Pépinieriste	Secteur Richard Toll
15	Ousmane NDiaye	FFN	Gardien	Pépinière Bango
16	Samba DIALLO	FFN	Pépinieriste	Pépinière Bango
17	Ramatoulaye KONATE	FFN	Assistante Comptable	IREF/SL
18	Mbaye DIOUF	Appui Budgétaire	ATEF, Chef de Triage	Maka Dama
19	Mourtada THIAM	Appui Budgétaire	ATEF, Chef de Triage	Aéré Lao
20	Hamidou DIALLO	Appui Budgétaire	Planton	IREF/SL
21	Serigne Cheikh NIANG	Appui Budgétaire	Chauffeur	Secteur Saint Louis
22	Bernard SAMBOU	Appui Budgétaire	Chauffeur	Secteur Richard Toll
23	Sidy Lamine SIDIBE	Appui Budgétaire	Chauffeur	Podor
24	Ibrahima SADIO	Appui Budgétaire	ATEF, Chef de Triage	Yaré Lao
25	Massoute DIENG	Appui Budgétaire	Gardien	Secteur Podor
26	Youssouph SARR	Appui Budgétaire	Chauffeur	Secteur Podor
27	Benjamin DIATTA	Appui Budgétaire	Gardien	Secteur Podor
28	Malick NDIAYE	Appui	Manoeuvre	IREF/SL

		Budgétaire		
29	Ousseynou CISSE	Appui Budgétaire	Gardien	IREF/SL
30	Alioune Badara SOW	Appui Budgétaire	Chauffeur	IREF/SL
31	Amadou GUEYE	Appui budget	Chauffeur	Secteur/ SL

Evolution du personnel

Personnel fonctionnaire/ décisionnaire	Effectifs	
	31-12- 2012	31-12-2011
Personnel fonctionnaire	21	21
Personnel décisionnaire	03	03
Sous –total	24	24
Personnel de soutien		
Contrat FFN	17	16
Contrat Appui budgétaire	14	11
Sous-total	31	27
Total général	55	51

ANNEXE 2 : MATERIEL ROULANT

Véhicules

Marque et type	Immatriculation	Utilisateurs	Etat
Pajero Mistsubichi	8 NU 459 IT	IREF Saint-Louis	Médiocre
Toyota DC 106	8 NU 624 IT	secteur Saint-Louis	Passable
Toyota DC 106	8 NU 513 IT	IREF Saint-Louis	Epave
Toyota DC 106	8 NU 454 IT	Secteur Saint-Louis	Médiocre
Camion Hino	AD 5480	IREF Saint-Louis	Mauvais
Camion Citerne	AD 2391	IREF Saint-Louis	Médiocre
Toyota DC 106	8 NU 512 IT	Secteur Podor	Médiocre
Toyota DC 106	8 NU 453 IT	S/ Secteur Ndoum	Médiocre

Camion Citerne	AD 2502	Thiewol AW	Passable
Tracteur	S.N	Secteur Podor	Passable
Toyota DC 106	8 NU 489 IT	Secteur Rd Toll	Passable
Camion Hino	AD 2502	Secteur Rd Toll	Médiocre
Camion Unimog	AD 2394	Secteur Rd Toll	Epave
Toyotal5120L Prado	AD11158	IREF/Saint-Louis	Bon
Toyota DC166 I LN	AD 11306	Secteur Podor	Bon
Toyota DC 166L LN	AD 11304	Secteur Richard toll	Bon
Tracteur	SN	Secteur PodorNgao	En panne
Unimog k F	AD 2390	Secteur podor	En panne
Nissan DC	AD 7001	Secteur Richard toll	Epave

Motos

Marque et type	Immatriculation	Utilisateurs	Etat
Yamaha 125	AD 11236	IREF/ SL	Passable
Yamaha 125	AD 11187	PADIN	Passable
Yamaha 125	8 NU 632 IT	IREF/DRCS	Passable
Yamaha 125	8NU 651 IT	Poste contrôle	Passable
Yamaha 125	AD 11216	Brigade Rao	Bon
Honda 125	AD 5391	Chauffeur IREF	Mediocre
Suzuki 125	8 NU 4791	Chauffeur IREF	Médiocre
Yamaha c x 80	S.N	Comptable matière	Passable
Yamaha C x80	S.N	IREF/SL	médiocre
Yamaha C X 100	S.N	pépinère Bango	Passable
Yamaha CX 100	S.N	Chauffeur /IREF	Passable
Yamaha 125 Yamaha 125	8 NU 607 IT	Ross Béthio	Bon
Honda 125	AD 6080	Rosso sénégal	Médiocre
Honda 125	8 NU 586 IT	Ngnith	Passable épave
Yamaha 125	AD 5392	Maka Diama	Passable
Yamaha 125	AD 11217	Maka Diama	Passable
Suzuki 125	8 NU 652 IT	Mbane	Médiocre
Yamaha r x 100	8 NU 480 IT	Dagana	Epave

Suzuki 125	S.N	Secteur Richard-Toll	Médiocre
Yamaha 125	8 NU 458 IT	Secteur Podor	Bon
Yamaha 125	AD 11210	Thillé Boubacar	Bon
Suzuki 125	AD 11181	Yaré lao	Médiocre
Yamaha 125	8 NU 481 IT	Ndioum	Bon
Yamaha 125	S.N	Aéré lao	Médiocre
Yamaha 125	AD 6082	Mbiddi	Médiocre
Yamaha 125	S.N	Brigade Podor	Bon
Ho Peugeot 154 BB	8 NU 517 IT	Cas-cas	Bon
Peugeot 154 BB	8 NU 584 IT	Galoya	Mediocre
Modèle MBK NS 91		IREF St- Louis	Mediocre
Modèle MBK NS 91		IREF St- Louis	Mediocre
Modèle MBK NS 91nda 125		IREF St- Louis	Mediocre

ANNEXE 3 : INFRASTRUCTURES ET BATIMENTS

Désignation	Localisation	Usage	Observations
Inspection Régionale Eaux et Forêts	St-Louis	Bureau et logement	Passable
Poste-contrôle	St-Louis	Poste de contrôle	Passable
Logement/ magasin/ bureau/gardien	Bango	Logement et magasin	Passable
Terrain 500 ha	Rao	Pépinière et logement	Passable
Terrain 500 ha	Mpal	Non bâti	
Baron Roger (RToll)	Richard-Toll	Logement	médiocre
Logement / bureau	Secteur Forestier R-Toll	Logement/service	Passable
Bâtiment Délabré	Keur Mbaye		Médiocre
Bâtiment tombé	Thilène		Inexistant
Pépinière et logement	Rao	Pépinière et logement	Passable
Bâtiment Centre de pêche	Guidick		
Secteur forestier Podor	Podor	Bureau / logement	Passable
Brigade Thillé Boubacar	Thillé Boubacar	Bureau / logement	Passable
Sous-Secteur Ndoum	Ndoum	Bureau / logement	Bon/PROGRENA
Triage yaré Lao	Yaré Lao	Bureau / pépinière	Médiocre
Triage Mbiddi	Mbiddi	3 bâtiments + magasin	Médiocre
Triage Tatki	Tatki	2 bâtiments + pépinière	Médiocre
Triage Gaye Kaddar	Gaye Kaddar	Bâtiment	Inoccupé
Triage Reyane	Reyane	-	-

ANNEXE 4 : MOBILIER ET EQUIPEMENT DE BUREAU

Structures	Désignation	Nombre	Observations
<u>I Bureau IREF</u>	. Table Bureau métallique ½ Ministre	1	
	. Armoire métallique 2 portes	1	
	. Armoire en bois vitrée	1	
	. Table en bois (secrétaire)	1	
	. Table basse en verre	1	
	. Fauteuil bourré à coudoir	1	
	. Chaises bourrés en fer	3	
	. Canapé en bois bourré	1	
	. Table téléphonique en bois	1	
	. Appareil Fax	1	
	. Climatiseur	1	
	. Brasseur d'Air	1	
	. Montre mural	1	
	. Corbeille papier	1	
	. Table ordinateur	1	
	. Meuble de rangement	1	
	. Serveur (Internet et téléphone)	1	
	. Téléphone fixe ADIE	1	
	. Vidéo projecteur	1	
<u>II Logement IREF</u> (immeuble)	. Chauffe eau	1	
	. Climatiseur	1	
	. Brasseur d'air	3	
	. Bar en bois	1	
	. Chaise en bois bourrée	2	
<u>III. Bureau Adjoint- IREF</u>	. Table/bureau ½ Ministre	1	
	. Table en bois (secrétaire)	1	
	. Fauteuil bourré avec coudoir	1	
	. Chaise bourrée en fer	2	

	. Armoire vitrée métallique vitrée	1	
	. Classeur métallique (10 clapettes)	1	
	Canapé en bois (bourré)	1	
	. Climatiseur	1	
	. Brasseur d'air	1	
	. Corbeille à papier	1	
<u>IV. Secrétariat IREF</u>	. Table/bureau retour rallonge (Ministre)	1	
	. Table Secrétaire Bois	3	
	. Fauteuil roulant bourré	3	
	. Chaise bourrée	1	
	. Classeur en fer	2	
	. Ecran Ordinateur	2	
	. Imprimante	2	
	. Clavier	2	
	. Onduleur	1	
	. climatiseur	1	
	. Brasseur d'air	1	
	. Chaise bourrée	1	
	. Corbeille Papier	1	
<u>V Bureau Comptabilité :</u>	. Table bureau en bois (Ministre)	1	
	. Fauteuil bourré à coudoir	1	
	. Classeur en fer	2	
	. Classeur en fer (10 casiers)	1	
	. Chaise bourrée en fer	2	
	. Table téléphonique en bois	1	
	. Coffre fort	1	
	. Climatiseur	1	
	. Brasseur d'air	1	
	. Corbeille à papier	1	
<u>VI Division Reboisement :</u>	. Table Ministre en bois	2	
	. Fauteuil bourré	2	

	. Table secrétaire métallique	1	
	. Armoire métallique vitrée	1	
	. Armoire basse métallique	3	
	. Classeur en bois	1	
	. Climatiseur	1	
	. Brasseur d'air	1	
	. Chaise bourrée	2	
	. Corbeille à Papier	1	
<u>Salle de Conférences</u>	. Table bureau bois Ministre	4	
	. Table bureau en bois ½ cercle	12	
	. Chaise bourrée en fer	16	
	. Table métallique	6	
	. Photocopieuse Mita DC 2556	1	
	. Climatiseur Panasonic	2	
	. Brasseur d'air	2	
	. Tableau Padex	1	
	. Machine à reliure	1	
	. Agrafeuse GM	1	
	. Bahut en bois 2 portes	1	
<u>VII. Bureau Chef Secteur de Saint-Louis</u>	. Table/bureau Ministre en bois	1	
	. Table bureau métallique ½ Ministre	1	
	. Fauteuil bourré à coudoir	1	
	. Table Secrétaire en bois	1	
	. Armoire en fer 2 portes	1	
	. Armoire en fer vitrée	1	
	. Brasseur d'air	1	
	. Climatiseur	1	
	. Table téléphonique	1	
	. Chaise bourrée	2	
	. Corbeille à Papier	2	
<u>VIII. Division régionale</u>	. Table/bureau Ministre	1	
	. Fauteuil bourré à coudoir	1	

<u>Environnement et établissements Classés(DREEC)</u>	. Fauteuil Bourré en cuir	2	
	. Armoire métallique 2 portes	1	
	. Classeur métallique 2 tiroirs	1	
	. Climatiseur	1	
	. Brasseur d'air	1	
<u>XI. Bureau Brigade Centrale</u>	. Table/bureau métallique	1	
	. armoire basse métallique	1	
	. Armoire en bois 2 portes	1	
	. Chaise bourrée	3	
	. armoire basse à étagères	2	
	. Classeur métallique 5 casiers	1	
	. Armoire basse en bois	1	
	. Armoire basse 3 portes	1	
	. Coffre fort	1	
<u>XIII Bibliothèque</u>	. Armoire en bois	3	
	. Armoire métallique à étagères	3	
	. Classeur métallique 5 casiers	1	
	. Table	1	
	. Pose livres en bois	1	
	. Chaise bourrée	15	
<u>XIV. Matériel de Bureau Prêté au Projet Biodiversité Sénégal Mauritanie</u>	. Elément table de conférence en fer	5	
	. Table bureau Petit Model	1	
	. Armoire basse 2 battants	2	
	. Armoire à clapet	1	

L'essentiel du mobilier est hérité des anciens projets qui, jadis intervenaient dans la région.

ANNEXE 5 : PARTENAIRES DU SERVICE

Entre autres partenaires nous pouvons citer :

- Le Conseil Régional
- Les Collectivités locales de la région,
- Le Projet Biodiversité Sénégal /Mauritanie,
- Le PGIES,
- La coordination de la réserve d'Avifaune du Ndiaël
- Les services locaux de la Direction des Parcs Nationaux
- L'ARD/SL
- Les Associations InterVillageois du Ndiaël, de Gandon, de Diarra, et de Mbane ;
- L'Association pour le développement de l'Aire du patrimoine des Trois Marigots
- La Société de Cultures Légumière (SCL)
- La SAED,
- L'A.I.V de Gandon
- Les Amodiataires de la région,
- Les populations villageoises ;
- Le Groupement CSE/SOSETER.
- Etc.